

votre service public local
Les agents du service des sports sur tous les terrains > P. 14

en actions

Grand Orly: un colloque pour fédérer P.22

en débat

découvertes



Erratum: la bretelle d'accès à l'A6 ne porte pas de nom

Une mauvaise formulation s'est glissée dans l'article paru le mois dernier dans le Journal de Chevilly-Larue intitulé « La bretelle Paul Hochart inaugurée » (rubrique « Près de chez vous », P. 17) : l'appellation « Paul Hochart » de cette bretelle d'accès à l'autoroute A6 depuis la rue du Pont des Halles était de nature à créer une certaine confusion dans l'esprit des lecteurs qui ne sont pas sans savoir qu'une rue Paul Hochart existe déjà à Chevilly-Larue (cette rue est limitrophe avec L'Haÿ-les-Roses). Cette appellation erronée concernant cette bretelle n'est que le fruit d'une mauvaise habitude de langage encore trop souvent communément en usage. Que les Chevillais

se rassurent, il n'y a et n'y aura qu'une seule rue Paul Hochart dans la ville, aucune rue ne portant non plus ce nom dans le Min. Cette bretelle sera traitée selon le régime banal des bretelles du réseau routier géré par l'État et à ce titre ne portera donc aucun nom. Par ailleurs, la commune a entamé des démarches auprès des opérateurs GPS pour qu'ils actualisent leur système d'information en conséquence.

d'informations municipales N°144

Directeur de la publication : Christian Hervy. Directrice de la communication: Patricia Durand. Rédactrice en chef: Géraldine Kornblum. Photographe: Jenny Romeiro Dias Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez. Marc Ellenberger. Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira Michael Narradon Philippe Stisi. Secrétariat : Coline Petit Conception: Anatome. Mise en page : Spirale's Photogravure et impression : imprimerie Grenier. Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle. 94 550 Chevilly-Larue. Tél.: 01 79 61 63 10 Fax: 01 45 60 19 03 F-mail: communication@ville

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88. avenue du Général de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue Tél.: 01 45 60 18 00

Unitalice



/assin Asbaï, le réalisme au bout du pinceau

20-21 En débat

la parole aux Chevillais

- un colloque pour réfléchir et fédérer
- Fête communale : rendez-vous le 15 juin!
- moins de dix minutes
- Premier rendez-vous du Conseil local du commerce équitable
- Cérémonie de la citoyenneté : un passeport
- un été dans les parcs voisins

26-27 Tribunes

Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Hommage à Mimi Barthélémy : il était une dernière fois ...

Chevilly-Larue

- Médiathèque : une soirée particulière Livres et vous
- Les ID'Lire Mémoire
- Madame de Bourbon, une princesse emprisonnée au monastère de La Saussaye

32-33 Sports

- Football : grand succès pour le tournoi!
- Boucles chevillaises : votre samedi 15 est bouclé!
- Athlétisme : les collégiens
- Tous aux Élanpiades!

34-35 Vie pratique



Le Journal de **Chevilly-Larue**

Magazine mensuel

16-17 Près de chez vous Réaménagement de plusieurs

4-5 Ça s'est passé ...

Le mois en images

- Bientôt, une Cité de la

gastronomie populaire

14-15 Votre service

- Les agents du service

des Sports : actifs sur tous

ça va se passer

7-12 Enjeux

et prestigieuse

public local

les terrains

rues dans le quartier Bretagne - Espaces verts : les jardiniers à l'heure d'été

- Circuler à vélo : quelle est la règle ?

- Chapeau aux jeunes créateurs de Pierre et Marie Curie! - Une belle enquête théâtrale

au quartier Larue

18-19 Acteur

- Rencontres de quartier :

22-25 En actions

- Territoire du Grand Orly:
- Nouveau défibrillateur :
- pour l'âge adulte L'activité du Conseil général :

Le point de vue du maire



Dans quelques jours se tiendra une conférence de presse réunissant ministres, villes retenues et la Mission française pour le patrimoine et les cultures alimentaires afin de présenter le réseau des cités de la gastronomie. Chevilly-Larue/Rungis et les autres sites révèleront alors leur projet faisant vivre le classement par l'UNESCO du « Repas gastronomique des Français ».

Cela signifie que notre projet

Cité de la

gastronomie:

Chevilly-Larue/

Rungis

confirmée!

a été reconnu par le Gouvernement comme économiquement viable et que sa programmation culturelle répond aux attentes. Je suis donc heureux et fier de vous annoncer que se réalisera sur notre territoire la Cité de la gastronomie de

Paris - Rungis, un projet populaire, culturel et professionnel.

Avec le MIN de Rungis, qui a été notre plus bel atout dans cette candidature, nous allons proposer au grand public, au sein d'une halle, les trésors gastronomiques du premier marché mondial des produits frais et des espaces de restauration.

Avec des partenaires aussi divers que l'INFA,

l'AFPA et d'autres organismes de formation et d'apprentissage, nous allons créer un centre de formation aux métiers de bouche, de l'hôtellerie et du tourisme qui sera un tremplin pour l'emploi des jeunes. Avec la SOGARIS, qui prospère sur une partie du foncier, nous allons installer un pôle d'activité dédié aux grandes marques de l'alimentation, de l'épicerie fine et des arts de

Avec la complicité d'un collectionneur de renom, nous allons proposer, au sein d'une médiathèque alléchante et érudite, un premier fonds de 40 000 ouvrages dédiés à l'art culinaire à travers les civilisations. Au sein de la cité, ce centre de ressources voisinera avec un auditorium de 1 200 places et un espace d'expositions temporaires qui fera vivre les cultures alimentaires

et gastronomiques de France et du monde. Un autre collectionneur s'est manifesté avec un projet de musée de la pâtisserie et du pain.

Avec l'aide du Conseil général du Val-de-Marne et du Conseil régional d'Île-de-France, la cité de la gastronomie prendra la dimension d'un centre de congrès et de salons susceptible d'accueillir des événements locaux, mais aussi d'envergure européenne.

Avec l'aide du CERVIA, organisme créé par le Conseil régional, nous ferons vivre dans ce projet les produits agricoles et alimentaires de l'Île-de-France, ainsi qu'un espace restauration dédié à « la cuisine d'ici avec les produits d'ici ». Avec le concours du « Potager du Roi » de Versailles, nous aménagerons un grand jardin parsemé de surprises pour faire découvrir aux promeneurs les richesses de notre patrimoine végétal et alimentaire, ainsi que les mille

> de Paris, et Anne Hidalgo, première adjointe, pour leur engagement, ainsi que la

> façons d'imaginer le jardin. Je remercie chaleureusement ces grands noms de la gastronomie que sont André Legay, Michel Roth, Thierry Marx et Bernard Vaussion, le chef des cuisines au Palais de l'Élysée, pour leur soutien. Je remercie également Bertrand Delanoë, Maire

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Chambre des Métiers, Aéroports de Paris, les maires du Grand Orly, et surtout l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis/Seine-Amont, qui nous ont aidés à faire émerger ce prestigieux projet sur notre territoire du pôle d'Orly et au sein de la métropole. J'espère que notre joie et notre fierté de porter un projet aussi rassembleur seront largement partagées par les Chevillais et

les Rungissois. Avec mon since dévouement

> Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué



Troc aux plantes à la ferme

Le 4 mai dernier, nombreux ont été les Chevillais a avoir participé au troc aux plantes organisé au potager de la ferme du Saut du loup. En cette saison, l'occasion était belle de repartir avec des semis de fruits et légumes du jardin . . .



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Aliaksandr Bouchounou, Andrise Deronsle et Amâl Eyisse ont reçu leurs décrets des mains de Christian Nourry, maire-ajoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses.



Commémoration du 8 mai 1945

Le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants ont honoré la mémoire des victimes de la barbarie nazie le 8 mai dernier. Dans son allocution, Christian Hervy, le Maire, a rendu hommage aux Français Morts pour la France et plus particulièrement aux Chevillais. « L'oubli serait un crime contre notre patrie. Je veux ici former le vœu que la tradition d'honorer cette mémoire dure encore longtemps dans notre pays, aussi longtemps que la Liberté » a-t-il souligné à cette occasion.

La commémoration a également donné lieu à l'inauguration de la plaque Bir-Hakeim en souvenir de cette bataille qui a duré du 27 mai au 11 juin 1942 en Lybie et durant laquelle 3 723 combattants de la France Libre ont tenu en échec 32 000 soldats d'Hitler et de Mussolini.



Commémoration de la journée nationale de la Déportation

Le 29 avril, à l'invitation de la Municipalité, du comité d'entente des anciens combattants et de la communauté israélite de Chevilly-Larue, les Chevillais ont honoré la mémoire des dizaines de milliers de personnes déportées durant la seconde guerre mondiale. Après avoir rendu un hommage particulier à sept Chevillais internés et déportés, Christian Hervy, le Maire, s'est saisi de l'occasion pour rappeler que « ce précédent historique nous rappelle que les périodes marquées par une idéologie de rejet et de haine de l'autre comportent de grands risques, si les souffrances et les angoisses populaires ne donnent pas lieu à des réponses humaines, justes et de progrès ».



Médaillés du travail

Le 15 mai, Christian Hervy, le Maire, Stéphanie Daumin, Hermine Rigaud et Christian Nourry, maires-adjoints, ainsi que Marc Delorme, conseiller municipal délégué, ont remis les médailles du travail à quarante huit Chevillais. Cette distinction est venue saluer 20 ans (médaille d'argent), 30 ans (médaille de vermeil), 35 ans (médaille d'or) et 40 ans (Grand or) de service. Le Maire a honoré les récipiendaires en saluant leurs années d'efforts.



Quinzaine du commerce équitable

La quinzaine du commerce équitable organisée par le Pôle local d'économie solidaire chevillais, qui s'est déroulée du 4 au 24 mai, a permis à de nombreux riverains de s'informer sur ce mode de consommation plus juste. Entre rencontres et débats, les échanges auront été au rendez-vous!



Quinzaine de l'Afrique de l'Ouest

La fête était au rendez-vous le 27 avril à la Maison pour tous à l'occasion de la soirée de clôture de la quinzaine de l'Afrique de l'Ouest. C'est au rythme de musiques traditionnelles que l'assistance a savouré ce moment convivial.



Le Major Pascal Gresser promu Chevalier

Le 23 avril dernier, Pascal Gresser, Major du commissariat de L'Haÿ-les-Roses, a été promu Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. La cérémonie a eu lieu en présence de Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée Pauline Roland, et de Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance. Cette distinction vient saluer de nombreuses années d'actions de prévention dans les établissements du secteur dans le cadre de ses attributions de référent de l'Éducation nationale au sein du commissariat de L'Haÿ-les-Roses.



Concert de printemps de la chorale du conservatoire

La chorale du conservatoire s'en est donnée à chœur joie le 21 mai à l'église Sainte-Colombe ! C'est avec ravissement que les mélomanes ont apprécié des œuvres de Bortniansky, Bach, Caccini, Debussy, Rossini et Stradella dirigées de main de maître par Michel Souleillet.



Le concours de dessin du CME

Le 25 avril, l'ambiance était studieuse au centre de loisirs : 94 apprentis dessinateurs ont rivalisé de créativité lors du concours de dessin organisé par le Conseil municipal d'enfants (CME). À l'issue de cette épreuve, dix heureux lauréats ont vu leur coup de crayon récompensé : Mélyna Diallo, Thomas Lannoye et Ethan Ozbery dans la catégorie CP-CE1 ; Anna Filiz, Joddy Drux, Tamelia Versol Carriere dans la catégorie

CE2-CM1; Guillaume Faivre, Camille lannoye et Lilou Martins dans la catégorie CM2-6°. Le prix spécial du jury a par ailleurs été décerné à Gyllian Ronne, élève en CM2 à Pasteur, pour la qualité de son dessin. Tous les lauréats ont remporté, selon leur classe d'âge, un jeu consistant à réaliser un tableau avec du sable, un jeu d'aquarelle, un kit d'origami et un livre de techniques de dessin pour la lauréate du prix spécial du jury. Ce concours a donné lieu à l'organisation d'une vente de gâteaux et boissons par les enfants du CME, ce qui leur a permis de récolter 60€ en faveur du parrainage d'enfants de Yen Baï.



La Roumanie à l'honneur!

Le 25 mai, la Maison pour tous s'est mise à l'heure roumaine. Musique et gastronomie traditionnelle ont ravi les convives invités par l'association Chevilly-Larue Victoria Roumanie (ACVR).

Vendredi 18 juin

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

À l'occasion du 73^e anniversaire de l'Appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940, après la défaite de l'armée française face à l'Allemagne nazie, des cérémonies commémoratives sont organisées. Un premier rassemblement aura lieu à l'invitation du principal du collège Jean Moulin au collège le 18 juin à 11h15. À cette occasion, l'assistance déposera une gerbe devant la plaque Jean Moulin. Le même jour, les Chevillais seront invités à se réunir place de l'Église à l'appel de la Municipalité et du Comité d'entente des anciens combattants à 18h30.

Jeudi 27 juin à 20h Réunion de l'observatoire Agenda 21

Les Chevillais sont conviés à participer à la 3e réunion de l'observatoire de l'Agenda 21 afin d'évaluer la réalisation et l'efficacité de ses 39 actions concrètes en faveur du développement durable.

Médiathèque Boris Vian
25, avenue Franklin Roosevelt

Sorties des familles

Les inscriptions aux sorties d'été des familles débuteront le 3 juin. Cette année encore, les Chevillais auront le choix : celui de prendre la direction de Dieppe le 7 juillet, d'Étretat le 21 juillet, de Cabourg le 4 août ou celui de découvrir la ville de Villers-sur-Mer le 18 août. Tarifs: gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emploi et 10€ pour les plus de 16 ans Inscriptions le lundi, mercredi et jeudi matin à l'Hôtel de ville – 88, avenue du général de Gaulle (01 45 60 18 53)



Bientôt, une Cité de la gastronomie populaire et prestigieuse

Le gouvernement va bientôt trancher : plusieurs Cités de la gastronomie verront le jour sans doute fin 2018 en France, sans « tête de réseau », mais chacune avec ses spécificités. Ce réseau devrait être annoncé officiellement par le gouvernement courant juin. En Île-de-France, la Cité de la gastronomie Paris-Rungis sera construite sur les territoires de Rungis et de Chevilly-Larue.

Cité de la gastronomie Paris-Rungis

Petite histoire d'un grand projet

En novembre 2010, l'Unesco inscrivait le repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est ainsi qu'est née l'idée de poser la candidature d'une future Cité de la gastronomie à Chevilly-Larue et à Rungis, à proximité du Min.

Au moment où naît l'idée d'une future Cité de la gastronomie Paris-Rungis à Chevilly-Larue et à Rungis, cinq autres villes sont en lice. En janvier 2013, la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) propose non pas de s'en tenir à une Cité de la gastronomie, mais de créer « un réseau complémentaire de Cités de la gastronomie » et retient la candidature de Paris-Rungis pour faire partie du socle c'est-à-dire des premières Cités construites, sous réserve de compléments d'informations notamment sur le contenu

culturel et pédagogique de la Cité et sur son mode de financement.

Les détails du projet Paris-Rungis ont été remis à la MFPCA qui a rendu ses conclusions au gouvernement courant mai : le réseau des Cités de la gastronomie devrait voir le jour dès 2016. Les différents ministères concernés par ce prestigieux équipement (ministères

de la Culture, de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire) et la MFPCA expliqueront courant juin comment fonctionnera ce réseau de la gastronomie. L'idée de base est simple : pas de « tête de réseau », mais un socle culturel commun et une spécificité pour chaque Cité.

Le projet concernant la Cité de la gastronomie Paris-Rungis est d'envergure métropolitaine. Il est porté par les villes de Chevilly-Larue et de Rungis, le Conseil général et l'Epa-Orsa (Établissement public d'aménagement – Orly Rungis Seine-Amont), fortement soutenu par la Région et la ville de Paris. « C'est un atout extraordinaire pour le Val-de-Marne et un point d'appui très fort pour la métropole francilienne », se réjouit Christian Favier, sénateur et président du Conseil général. Le président de la Région Île-de-France, Jean-Paul Huchon, se dit convaincu que « cette implantation à Chevilly-Larue et Rungis répond aux actions menées par la Région en faveur du développement de l'agriculture de proximité et d'une alimentation de

L'implantation de la Cité de la gastronomie sera un important levier de rayonnement économique et touristique pour notre territoire

Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France.

Cité de la gastronomie sera un important levier de rayonnement économique et touristique pour notre territoire ». Bertrand Delanoë. le maire de Paris. déclare quant à lui : « Ce projet constituera, j'en suis sûr, un équipement structurant pour la métropole tant par ses fonctions liées à l'approvisionnement alimentaire de l'Île-de-France que par son futur rayonnement touristique, économique et culturel que nous espérons d'échelle métropolitaine, nationale voire internationale, s'appuyant sur la proximité de l'aéroport d'Orly et sur la richesse que constitue le marché de Rungis ».

Le projet a l'ambition de mêler culture, convivialité, sciences, éducation, formation et activités économiques sur un espace de 7,5 hectares, à proximité immédiate du Min de Rungis. De nombreux partenaires sont partie prenante de ce projet qui accueillera aussi bien le grand public que les professionnels. Autour de la Cité qui comportera un centre d'interprétation et d'expérimentation, un espace d'expositions temporaires, des ateliers pédagogiques

et gustatifs, un espace ressources et un centre de congrès, prendront place une halle de produits frais « les trésors gastronomiques », des restaurants, des espaces de formation, ...

Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue et Conseiller général délégué, ne cache pas son enthousiasme : il a dès le départ soutenu l'idée d'un réseau de villes

complémentaires pour ce projet de grande envergure. « La Cité, ce sera aussi une offre de formations importante, un lieu créateur d'évènements, une mise en valeur du trésor gastronomique que représente le Min et qui va être mis à la disposition du grand public ».

En attendant les premiers coups de pioche en 2017, les initiateurs du projet entendent faire vivre une Cité de la gastronomie « hors les murs ». Des évènements gastronomiques sont prévus dès cette année ... •

Joëlle Cuvilliez



Le temps de la cuisine, des repas pris en famille, entre amis, entre collègues est un ciment de la société.



En octobre dernier, Chevilly-Larue invitait les habitants à un casse-croûte gastronomique en guise de mise en bouche à la semaine du goût.



Le Potager du Roi de Versailles pourrait bien inspirer la conception des futurs jardins pédagogiques de la Cité de la gastronomie.

Chiffres clés

600

Le nombre de produits agricoles et artisanaux dans le domaine alimentaire dont la Cité de la gastronomie Paris-Rungis permettra la mise en valeur de la production.

600 000

Le nombre de visiteurs qui seront attendus sur le site chaque année.

Dates clefs 2013-2014

Lancement des premières actions « hors les murs » de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis.

2017

Début des travaux de construction de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis.

Un équipement d'envergure!

La Cité de la gastronomie accueillera nombre d'équipements. Un auditorium de 1 200 places (parmi les 10 plus grands de la région) va être construit. Trois restaurants gastronomiques verront le jour. Elle-même sera composée d'un équipement culturel central de 11 000 m² avec auditorium et salles d'ateliers-cuisine et une halle d'exposition de 7 000 m². Les 7 hectares du quartier de la Gastronomie accueilleront également une halle des trésors gastronomiques, des restaurants (brasseries, bars du marché), des centres de formation, des résidences hôtelières et des entreprises qui pourront y mettre en avant leur savoir-faire culinaire ou en matière d'arts de la table.

Parole d'élu

« J'espère que le projet accélèrera l'arrivée de la ligne 14 »



Raymond Charresson, Maire de Rungis

«Le fait que la candidature de Paris-Rungis ait été retenue pour faire partie du réseau des Cités de la gastronomie

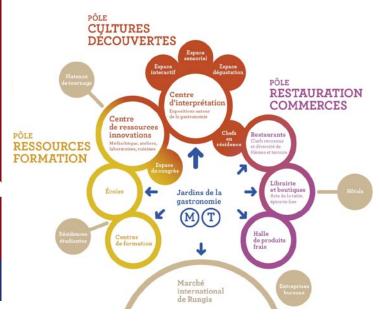
est une très bonne nouvelle, tout comme l'engagement formel de Bertrand Delanoë en sa faveur. Il est un peu prématuré à mon sens de mesurer aujourd'hui la véritable ampleur des retombées économiques pour le territoire. Mais il est certain que la future Cité de la gastronomie va revaloriser le secteur et le Min. L'implantation du terrain prévu pour ce nouvel équipement, à cheval sur Rungis

et Chevilly-Larue, est intéressante en termes d'aménagements. J'espère que ce nouvel équipement prestigieux permettra le développement des transports, que le nombre de visiteurs attendu incitera l'État à accélérer les projets en cours et notamment celui du prolongement de la ligne du métro 14 ».

Un nouvel équipement

Imaginer du grand, du beau, du neuf ...

À quoi ressemblera la Cité de la gastronomie ? Entre quatre pôles (le cœur de la Cité de la gastronomie, le pôle formation, le pôle restauration-commerces, le pôle développement économique) et des jardins, les espaces de découverte et d'apprentissage ne mangueront pas. Imaginez . . .



maginez des plateaux d'expositions temporaires et permanentes pour présenter la richesse et la diversité des pratiques autour du repas, des espaces de découverte sensorielle et de dégustation, interactifs et participatifs pour s'initier en s'amusant au repas gastronomique, un centre de documentation, ...

Imaginez des espaces d'expérimentation et de création culinaire avec des cuisines pédagogiques réservées au grand public, aux scolaires ou aux séminaires d'entreprises, des ateliers et des laboratoires de chefs « étoilés » pour tester et innover, une salle de congrès et de salons pour accueillir de grands événements ainsi qu'un auditorium et une halle d'exposition, des studios d'enregistrement TV/radio, ...

Imaginez la présence d'organismes de formation dans les métiers de bouche et de la restauration, d'une résidence étudiante, d'une halle de produits frais pour acheter les meilleurs produits du Min, des résidences hôtelières et des commerces afin d'accueillir des touristes, des professionnels, des apprentis et des congressistes. Imaginez une librairie pour prolonger le plaisir de la découverte de ce lieu valorisant l'art de la table et du bien-manger à la française ...

Imaginez un projet à vocation culturelle où la dimension populaire de la gastronomie croisera le champ artistique de la danse, du conte, de l'art contemporain, du théâtre, ...

Imaginez des jardins de la gastronomie, un partenariat avec l'École Nationale Supérieure du Paysage et le Potager du Roi de Versailles pour l'aménagement de jardins pédagogiques, autour de différents thèmes : le jardin des origines afin de découvrir les pays d'origine de nos produits quotidiens ; le jardin des transformations pour apprendre le processus de transformation d'un végétal en nourriture ; le jardin des saisons et des contre-saisons pour ne pas oublier la saisonnalité de nos aliments ; le jardin de l'évolution pour comprendre comment le fruitier sauvage devient fruitier cultivé) ...

Parole d'experte

« Un futur quartier de la gastronomie à cheval sur Chevilly-Larue et Rungis »

Anne Pétillot, directrice de la stratégie territoriale à l'Epa-Orsa

« Une société d'économie mixte ou une société publique locale va être créée pour construire la Cité de la gastronomie qui sera financée pour partie par des fonds accordés par le Conseil Général, les communes de Chevilly-Larue et Rungis, la ville de Paris, la Région et d'autres partenaires, et pour partie par un emprunt, puisque ce projet contribue au développement du Grand Paris et de la région toute entière. Cet

emprunt sera remboursé avec les loyers versés par les autres activités économiques du quartier de la gastronomie. Ainsi les entreprises contribueront-elles également à la réalisation de la Cité de la gastronomie. L'Epa-Orsa travaille à la conception de ce nouveau quartier de la gastronomie à l'entrée du Min et face à Belle-Épine avec tous les acteurs du territoire. L'objectif est que tout le monde ait envie de venir et de revenir à la Cité, pour apprendre ou réapprendre dans les ateliers, les centres

de formation ou les allées du marché à choisir les produits frais, et à les cuisiner, pour découvrir sous forme de spectacle ou d'exposition, les traditions ou les innovations autour de la cuisine et de la décoration de la table, et tout simplement pour partager en famille, entre amis ou entre collègues ce plaisir du repas par le jeu, l'expérience ou la dégustation. Bien entendu des boutiques permettront de poursuivre à la maison, les découvertes de la cité.

La Cité de la gastronomie « hors les murs »

Mise en bouche culturelle

En attendant l'ouverture de la Cité de la gastronomie, des propositions mijotent pour que des événements « hors les murs » soient organisés dès 2013.

ne inauguration du tramway T7 avec pour thématique la gastronomie? C'est l'un des projets de Cité de la gastronomie « hors les murs » en préparation. L'arrivée de cette nouvelle ligne de transport en commun sera le moment idéal pour mettre en scène avec de multiples artistes le lien étroit qui existe entre la gastronomie et les autres arts.

Parmi les autres idées d'événements à venir : la création d'une plate-forme « jeunes chefs » au sein du restaurant du Mac/Val de Vitry-sur-Seine, en lien avec Paris Musées ; une collecte de recettes et de pratiques culinaires permettant d'entamer la construction d'une « bibliothèque humaine » qui s'enrichirait de la contribution du plus large nombre d'habitants possible ; un travail sur l'imaginaire du Min et le patrimoine des Halles de Paris avec la Maison du Conte de Chevilly-Larue ; un rapprochement entre la danse et la gastronomie autour des gestes de la cuisine et du repas avec le centre chorégraphique La Briqueterie de Vitry-sur-Seine.

Le Conseil général ne sera pas en reste : l'édition 2014 du Festival de l'Oh! envisage une thématique « gastronomie » permettant d'aborder les



questions de développement durable. Enfin, une réflexion a lieu sur la possibilité de participer à des événements nationaux comme la fête de la gastronomie, parrainée par Thierry Marx, le célèbre chef doublement étoilé.

La Cité de la gastronomie « hors les murs » pourrait bien s'inspirer de tout l'imaginaire du Min ...

i enjeux

Le maire de Paris dit oui aussi

Bertrand Delanoë, le maire de Paris, a écrit à Christian Favier, président du Conseil général, pour le féliciter après avoir appris que le dossier déposé par Paris-Rungis avait été retenu par le gouvernement au cœur du réseau des Cités de la gastronomie.

e réitère et confirme mon soutien à cette démarche ambitieuse et souhaite que Paris soit un partenaire actif de cet équipement d'envergure métropolitaine. Les liens avec Paris en termes de valorisation de la gastronomie française sont évidents. C'est pourquoi je souhaite que soient mises en place dès la fin 2013 des actions de partenariat concrètes avec des événements parisiens, tels que la Nuit Blanche, la fête des marchés, la semaine du goût ou la fête de la gastronomie afin d'aider à la phase de préfiguration de la

Cité de la gastronomie avant sa construction en 2018. De même, la ville de Paris pourrait participer pleinement à la programmation de l'équipement en contribuant à fédérer de grands chefs et de grands traiteurs parisiens autour de cette initiative et en réfléchissant à la création d'une pépinière ou d'un incubateur pour les jeunes diplômés des CFA autour des métiers de bouche permettant, avec les délégataires de marché, d'aider à la création et au développement d'entreprises dans le secteur culinaire ».

Philippe Gardette (2e à partir de la gauche), chef étoilé, président-fondateur de l'Ordre culinaire international, membre de l'Académie culinaire de France. ici entouré de ses élèves dans le restaurant pédagogique de son École des gourmets. Il est l'un des précieux soutiens de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis.



Un projet très soutenu

La candidature de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis a reçu le soutien de nombreux partenaires.

commencer par celui des acteurs économiques du Min tels la Semmaris (société gestionnaire du Min), Unigros (syndicat de grossistes du Min), Aéroports de Paris, la Sogaris (plateforme logistique), l'Ador (Association pour le développement économique d'Orly-Rungis), la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Chambre des métiers de l'artisanat du Valde-Marne. Les soutiens sont également venus des collectivités et associations de collectivités (Région Île-de-France, ville de Paris, Association des maires du Grand Orly, communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, Paris Métropole) et des structures publiques et para-publiques (Comités régional et départemental du tourisme d'Île-de-France, Cervia, Agence de développement du Val-de-Marne, Association Paris-Musées). Les acteurs de la formation professionnelle, notamment

l'école Ferrandi et l'École nationale supérieure du paysage de Versailles et Potager du Roi ainsi que l'Infa et l'Afpa, ont exprimé leur enthousiasme pour participer à ce projet. Par ailleurs, le monde la gastronomie se penche avec intérêt sur son berceau : Édouard Cointreau (fondateur des Prix Gourmand - Gourmand World Cookbook Awards), Le Bottin gourmand et les cuisiniers français Philippe Gardette (Ordre culinaire international), Jean-Claude Hay (Les cuisiniers français), Guy Legay (ancien Chef des cuisines de l'Hôtel Ritz), Michel Roth (Chef des cuisines de l'Hôtel Ritz). Bernard Vaussion (Chef des cuisines de la Présidence de la République). De nombreux établissements culturels ont également manifesté leur intérêt, tels le Mac/Val (Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne), la Maison du conte de Chevilly-Larue, la Maison des arts de Créteil ou le Musée des arts décoratifs.

Parole de professionnel

« Former et informer les jeunes générations »



Christian Pépineau, président d'Unigros (Union générale des syndicats de grossistes du Min)

« Ce projet est important : il va renforcer le Min, vitrine des terroirs, promoteur du bien-manger, et valoriser

promoteur du bien-manger, et valoriser un patrimoine gastronomique que certains ont oublié. Les entreprises du Min se retrouvent totalement dans la future Cité de la gastronomie. J'y vois des avantages. Les jeunes générations ont une alimentation qui a évolué : nous devons les reconquérir. Cette Cité de la gastronomie va permettre de les informer sur les produits et leurs origines, et les différentes manières de les cuisiner. Par ailleurs, le Min est un marché en plein développement et nous allons avoir

besoin de recruter. Les formations que proposera la Cité de la gastronomie nous permettront d'envisager les collaborations de demain. Nous n'attendons pas de ce projet simplement des retombées économiques; nous souhaitons, grâce à lui, conforter notre image et notre position et, bien sûr, faire partager notre passion du bien-manger en renforçant notre image à l'international »



Les maîtresnageurs le savent bien : apprendre à nager à tous les enfants, c'est assurer leur sécurité en milieu aquatique.

Les agents du service des Sports

Actifs sur tous les terrains

Maitre-nageur, éducateur sportif terrestre, gardien de gymnase, ouvrier polyvalent, agent administratif; le service municipal des Sports compte sur une large palette de fonctions. À la Maison des sports, à la piscine, dans les écoles, dans les gymnases, les agents de ce service œuvrent sur tous les terrains.

peine le tournoi de foot organisé en mai par le club sportif l'Élan vient-il de s'achever que déjà il faut penser aux manifestations sportives à venir : les rencontres organisées par telle ou telle section sportive, la Nuit de l'eau, les Boucles chevillaises, les animations sportives sur Les Planches cet été, ... En ce mois de juin, la trentaine d'agents que compte le service des Sports est dans les starting-blocks. Et c'est comme ça toute l'année!

Bienvenue à la Maison des sports

Tout commence ici, au 56, avenue Franklin Roosevelt : sous la houlette de Sophie Dumon, directrice des activités sportives, et de son assistant Olivier Chapelle, le service municipal des Sports gère l'ensemble des installations sportives, coordonne et impulse la vie sportive chevillaise. Première mission : optimiser les installations et donc gérer les plannings d'occupation des équipements sportifs. Histoire d'être sûr par exemple que les handballeurs ne s'entraînent à la même l'heure que les basketteurs! D'une année sur l'autre, les créneaux horaires des sections sportives sont généralement reconduits. Mais la rentrée prochaine fera exception : du fait de l'ouverture du complexe sportif Lilian Thuram, les associations sportives qui pratiqueront leur discipline en ces lieux vont libérer des créneaux dans les autres structures sportives de la ville. Toute la redistribution des salles est donc à repenser. Une gestion rigoureuse des tournois et des matchs est également de mise : ce planning-là est mis à jour toutes les semaines. Un exercice qui tient parfois de l'exploit tant les



La pratique du sport fait partie intégrante de l'éducation des enfants à l'école.

installations sportives chevillaises accueillent de tournoi de badminton, de championnat de tir à l'arc, d'open de tennis ... et de manifestations non sportives telles le forum emploi, la fête des solidarités, le forum des sports. À cela il faut encore ajouter la gestion des travaux des infrastructures sportives. Le parc des sports fait l'objet depuis ces dernières années d'une restructuration d'envergure (couverture de courts de tennis, installation d'un terrain synthétique, etc). Quant à la piscine, un diagnostic est actuellement en cours pour étudier le remplacement du système de chauffage et effectuer des travaux de maintenance avant la réfection du toit. « Nous rencontrons régulièrement le Centre technique municipal (tous les deux mois) et la Direction des services techniques (tous les trimestres) pour assurer un meilleur suivi des travaux en cours ». Les usagers sportifs sont également régulièrement consultés (une réunion mensuelle avec l'Élan).

L'entretien, c'est du sport

Mais qui dit équipements sportifs dit entretien des bâtiments. Celui-ci est à la charge du service des Sports pour ce qui concerne les gymnases Dericbourg, Pasteur et Marcel Paul, la salle de sports Léo Lagrange, le parc des sports et la piscine, le complexe sportif Lilian Thuram étant lui sous la responsabilité du syndicat intercommunal. Comme l'explique Jean-Jacques Sevin, contremaître du parc des sports et des gymnases, « dans chaque gymnase il y a un gardien et un ouvrier polyvalent chargé du ménage, de l'entretien des extérieurs (plantation, taille, tonte, ...) et des petites réparations ». Charge à eux de réceptionner le matériel lors de manifestations particulières, de donner les clefs aux sections, etc. Au parc des sports, où les ouvriers polyvalents sont six, la tâche prend une ampleur particulière. Par exemple, le terrain d'honneur de foot nécessite quatre passages d'engrais, un « défeutrage », un carottage et un sablage du gazon par an ainsi qu'une tonte minimum et un traçage des lignes par semaine. « Sur le terrain synthétique, on passe des brosses une fois par semaine avant chaque week-end de match et on décompacte et griffe le terrain une fois par an ». Côté courts de tennis « on balaie une à trois fois par semaine, on démousse une fois par an ceux en extérieur ». Et il faut encore ajouter l'entretien des tribunes, du terrain de rugby, du gymnase d'entrainement, du foyer ...

L'éducation au sport

On ne saurait parler de sport sans évoquer l'aspect éducatif de la chose. Ainsi le service des Sports compte six éducateurs sportifs, soit cinq maîtresnageurs et un éducateur dit « terrestre ». Ce dernier, Philippe Georges, dispense aux enfants des écoles élémentaires un apprentissage de diverses pratiques sportives. Ainsi, au gré de différents cycles, les enfants vont découvrir par exemple les jeux d'opposition, les sports collectifs et les sports individuels. Le choix des sports proposés est adapté en fonction des projets pédagogiques de chaque école et des attentes des enseignants. C'est également lui qui a en charge l'éveil sportif, cette activité municipale ouverte aux 4-6 ans. Quant aux maîtres-nageurs, ils ont pour tâche d'apprendre aux enfants, de la grande section maternelle au CM2, à se familiariser avec l'élément aquatique. Objectif: que tous les enfants sachent nager à leur entrée au collège. Ils s'occupent également des séances de bébé-nageur, de jardin aquatique, d'aquagym et de l'école de natation pour enfants et adultes (y compris débutants). Et bien sûr, ils assurent également la surveillance des bassins pendant les heures d'ouverture de la piscine au public.

Géraldine Kornblum

Au parc des sports comme dans chaque gymnase, les gardiens et agents polyvalents entretiennent les infrastructures et le matériel

ervice public loca

Quartier Bretagne

Réaménagement de plusieurs rues

Mi-juin débuteront les travaux de réaménagement de plusieurs rues situées aux abords du guartier Anatole France.

la faveur de la requalification du quartier Anatole France, plusieurs rues du quartier Bretagne vont être totalement réaménagées. Grâce à ces travaux, les habitants bénéficieront d'ici la fin de l'année d'un cadre de vie plus agréable. Ce chantier, intégralement financé par l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine-Amont (Epa-Orsa) et subventionné par l'État et la Région, débutera mi-juin et s'achèvera pour les fêtes de fin d'année. Sont concernées par ces travaux, par ordre chronologique:

• La partie de la rue Émile Zola située entre les rues Anatole France et Élisée Reclus

- La partie nord de la rue Élisée Reclus (entre les rues Edison et Émile Zola)
- La partie sud de la rue Élisée Reclus (entre la rue Émile Zola et l'avenue de la République)

Au programme des travaux : réfection de l'assainissement et mise en séparatif des réseaux, enfouissement des réseaux aériens, réfection des trottoirs et des voies de circulation, plantation d'arbres et réfection de l'éclairage public. Ce réaménagement permettra une réorganisation totale du stationnement (ces deux rues seront dotées de 42 places) afin de pacifier et sécuriser la circulation automobile dans cette zone.

Espaces verts

Les jardiniers à l'heure d'été

e soyez pas étonné si cet été vous voyez des jardiniers de la ville en train de faire une pause dans les espaces publics, c'est-à-dire finalement sur leur lieu de travail. La Municipalité a en effet décidé de permettre aux agents des Espaces verts de travailler en horaires décalés pendant la période estivale ; du 1^{er} juillet au 31 août ces derniers effectueront leur service en journée continue de 7h à 14h avec autorisation d'une pause de 20 minutes sur site. Cette décision a été prise par mesure d'efficacité. En effet, durant cette période de l'année, l'essentiel du travail de ces agents concerne

l'arrosage manuel des espaces verts et notamment des massifs fleuris, les tontes et le désherbage. Or l'arrosage, pour être efficace, ne doit pas être réalisé lorsque les températures sont élevées, c'est-à-dire à partir de midi. De plus, pour que les agents puissent effectuer les autres travaux précités dans de bonnes conditions, il est préférable de leur éviter une exposition prolongée à la chaleur. Le fait que la pause de ces agents s'effectue sur site est également une mesure de bon sens : un retour obligatoire des agents au Centre technique municipal génèrerait une perte de temps dommageable.

Circuler à vélo : quelle est la règle?



ourquoi ne pas profiter des beaux jours pour enfourcher un vélo et parcourir la ville et ses environs? Une idée d'autant plus alléchante que le Conseil général vient d'éditer une carte sur les itinéraires cyclables en Val-de-Marne afin de faciliter les déplacements des cyclistes. Cependant, pour circuler en toute sécurité, il est bon de

rappeler certaines règles de base. Le vélo est un véhicule assujetti au code de la route et il est interdit de circuler à vélo sur les trottoirs sauf si une piste ou bande cyclable y est matérialisée, sous peine d'être verbalisé d'une contravention de 11€ à 35€. Par ailleurs, il est nécessaire de descendre de vélo pour traverser la rue sur un passage piéton sauf s'il est dans la continuité d'une piste cyclable traversante. Il est également recommandé aux cyclistes de porter un casque et d'être particulièrement attentifs lorsqu'une piste cyclable traverse un bateau. En revanche, ces derniers sont autorisés à rouler à contresens au sein des rues à sens unique situées dans les zones limitées à 30km/h (zones 30) à condition qu'un panneau le précise à l'entrée de la rue. Enfin, un décret de janvier 2012, inclus dans le code de la route, autorise désormais les cyclistes à passer au feu rouge pour tourner à droite à condition qu'un panneau l'indique en amont du carrefour. Le cycliste doit alors céder le passage aux autres véhicules traversant le carrefour au feu vert et laisser passer les piétons sur le passage protégé.

Ouartier La Guinet

Chapeau aux jeunes créateurs!

e 22 juin sera un jour particulier pour les élèves de l'école maternelle Pierre et Marie Curie. Pour cause, la kermesse de leur école marquera la fin d'un projet de longue haleine : la réalisation complète d'un livre qu'ils se verront remettre en main propre pour finir l'année en beauté! Le livre Loulou le rouge est né de réflexions qui ont débuté l'année passée avec tous les enfants de l'école sur le thème du livre. Cette année, l'équipe enseignante

a travaillé à la création de l'histoire et à la réalisation des illustrations. Ainsi est né Loulou le rouge, un géant qui apprend à se brosser les dents grâce aux petits enfants ... De la fabrication du support jusqu'à

l'édition de l'ouvrage, les apprentis dessinateurs auront suivi toutes les étapes de réalisation d'un livre puisque ces derniers ont reçu en février la visite de Nicolas Billon, un comédien du Collectif Chap', pour participer à une démonstration de fabrication de papier recyclé. Enfin, une graphiste-illustratrice, Aurélie Yvin, s'est chargée de mettre en page ces productions artistiques pour donner vie à l'imagination des enfants à travers les aventures de Loulou le géant! ●



La fabrication du papier, tout un art!

Quartier Larue

Une belle enquête théâtrale

e 25 mai dernier, l'association Les Am'arts a offert, en partenariat avec le comité de quartier Larue, une belle opportunité à la troupe d'enfants Les Camélias de monter sur les planches et de s'adonner au plaisir du jeu théâtral ... Ces derniers ont embarqué le public dans une folle *Enquête interdite* dans l'immeuble les Tulias. Et parce que mieux vaut deux fois qu'une, les jeunes comédiens sont remontés sur scène à l'occasion de la fête des voisins le 31 mai, pour le plus grand plaisir du public ...



Le cadre de vie en questions

e 16 mai, les riverains étaient conviés par le comité de quartier Larue à participer à une réunion de concertation autour des aménagements à effectuer pour améliorer leur cadre de vie. À cette occasion, de nombreuses propositions ont été avancées (implantation de passage piéton, plantation d'arbres, changement de sens de circulation, ...). Toutes les demandes exprimées ont été enregistrées et seront traitées par le secteur Vie des quartiers ; leur faisabilité sera étudiée, dans la mesure où elles vont dans le sens de l'intérêt général.



Fleurissement

Opération Fenêtres, balcons et jardins fleuris

érus de belles plantes et adeptes de parterres de fleurs vous avez jusqu'au 19 juin pour retourner vos bulletins d'inscription pour participer à l'opération Fenêtres, balcons et jardins fleuris. Des initiatives autour de la pratique du jardinage seront

d'ailleurs prochainement lancées dans la ville.

 Téléchargez le formulaire d'inscription en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr ou récupérez-le en mairie (88, avenue du Général de Gaulle).



Yassin Asbai Le réalisme au bout

Yassin Asbaï est né peintre à 29 ans. Il est le fruit d'une toile, de quelques tubes de gouache et d'un simple pinceau et d'un premier tableau qui lui révèle qu'il est temps pour lui de déployer ses ailes. Après deux ans et demi de travail, ses premières œuvres attirent plus de 1 500 visites sur son site internet. Vidéographiste, cuisinier et auxiliaire ambulancier, le jeune Chevillais a ajouté à sa palette une autre couleur, celle d'artiste peintre, auto-entrepreneur. Quelques-unes de ses œuvres sont exposées dans le restaurant "Au Riad de Marrakech" de Chevilly-Larue et dans le restaurant "Nouvo Cosmos 2" à Paris.

roisième d'une fratrie de six enfants, Yassin n'est encore qu'un petit garçon quand il regarde, fasciné, son frère aîné dessiner. L'école n'est pas son fort, et même si Yassin est curieux, ses bulletins lui reprochent souvent son manque de sérieux. M^{me} Lebars, sa professeur d'histoire au collège Eugène Chevreul à L'Haÿles-Roses pourrait en témoigner, si ce n'est que grâce à elle, l'élève Asbaï est, bien plus tard, devenu un féru d'histoire. « Si, à cette époque j'écoutais peu, la passion avec laquelle elle enseignait n'a cependant pas manqué de me toucher et d'éveiller plus tard mon intérêt, jusqu'à orienter ma peinture vers les grandes figures du passé! » Encore loin de se douter qu'un jour Napoléon III le rattraperait, Yassin obtient son bac, suit une formation de vidéographiste, apprend le japonais et devient auxiliaire ambulancier. Il enchaîne diverses missions d'intérim et ne manque jamais, ainsi qu'il l'a toujours fait, de venir donner un coup de main au restaurant familial de Melun (77). Alors qu'il y remplace son père pendant six mois, Yassin apprend l'art culinaire auprès du chef Challa Hassan. Il est en cuisine en train de couper ses légumes en brunoise quand il aperçoit, dans la salle, les clients en admiration devant une toile. « Signée Bourkoukou, peintre marocain, elle représentait une fantasia, spectacle équestre traditionnel du Maghreb. L'intérêt qu'elle suscitait a éveillé en moi le désir enfoui d'en faire autant ». Frappé par l'évidence, Yassin achète une petite toile, de la gouache, des pinceaux et peint l'île de Nekor au large

d'Al Hoceïma au Maroc. Après s'être adapté à la gouache et avoir remis cent fois sur le métier ses premières œuvres, seul, il apprend les techniques de l'acrylique. Peintre figuratif pourvu d'un sens aigu du détail, il aime d'abord peindre ces cavaliers aux montures richement harnachées, capables de l'attirer au galop vers les lointains territoires de ses cours d'histoire. « J'ai pour l'histoire comme pour la peinture, une véritable passion. À travers les livres, j'ai ensuite découvert Jacques Cassard, Barbe Noire, Sir Henry Morgan, ou encore Olivier Levasseur dit "la Buse"... Avec ces corsaires, comme avec "l'Epervier", BD de Patrice Pellerin, je sens l'inspiration souffler sur mes toiles! » Poussé par les alizés et la nécessité de peindre, notre jeune artiste s'immerge ensuite dans l'histoire de l'Europe, du Maghreb... Dans son atelier installé au grenier d'un pavillon chevillais, ses œuvres invitent au voyage entre paysages, touaregs, samouraïs et rouges andalouses. Sur un chevalet, un portrait attend les dernières retouches de pinceau. Corps et âme dans sa peinture, autodidacte, Yassin aurait aimé être le disciple de Corot, Renoir, Manet, Dali, Michel-Ange, Raphaël ou encore Léonard de Vinci. Aujourd'hui et après presque trois ans de travail acharné, appelé " l'artiste " dans son quartier, notre peintre à l'avenir prometteur parvient à vivre de son art. Certaines de ses œuvres sont exposées en permanence dans le restaurant "Au Riad de Marrakech" à Chevilly-Larue. Jusqu'au 30 juin, d'autres de ses toiles sont également exposées au restaurant "Nouvo Cosmos 2" à Paris.

Florence Bédouet

"Au Riad de Marrakech",

7, avenue du Général de Gaulle à Chevilly-Larue "Nouvo Cosmos 2", 101, rue de Tolbiac à Paris 13°. Site internet : http://fr.artquid.com/artist/asbaa.art/asbai-art.html



Rencontres de quartier

L'arrivée de l'été marque le retour des rencontres de quartier!
À compter de début juin, les Chevillais pourront rencontrer les élus et les agents municipaux qui arpenteront les différents quartiers de la ville et formuler des propositions d'actions afin d'améliorer leur cadre de vie. Ces rencontres seront également l'occasion de débattre des projets mis en œuvre



La parole aux Che

Chevilly-Larue, on nous donne systématiquement la parole par le biais de réunions de concertation quand de nouveaux aménagements sont envisagés » témoigne Thibaut Regnier, habitant du quartier La Guinet. C'est dans cet esprit que sont à nouveau organisées cette année les rencontres de quartier (initiées en 1977 par

dans la ville.

Guy Pettenati, l'ancien Maire), un rendez-vous qui permet aux habitants d'apporter des propositions propres à améliorer leur cadre de vie. Cet évènement débutera début juin dans le quartier Bretagne, se poursuivra dès le 22 juin dans le quartier Sorbiers-Saussaie et s'achèvera dans les quartiers Centre, La Guinet et Larue en septembre et octobre. Pour être au plus proche des problématiques quotidiennes des habitants, c'est dans les rues de la ville que les élus et agents municipaux rencontreront les riverains. Objectif: parcourir leurs quartiers à leurs côtés et discuter ensemble des aménagements à mettre en œuvre. Les propositions formulées seront enregistrées et prises en compte dans le cadre

« Un contact plus direct avec les élus municipaux »



ai intégré le comité de quartier Larue depuis sa création. Avec ses membres, nous jouons un rôle d'interface entre les riverains et la commune afin de faire aboutir les

demandes citoyennes quotidiennes. J'ai participé à la dernière édition des rencontres de quartier en 2011 et je me suis rendu à une réunion publique et à un rendez-vous sur le terrain dans mon quartier. J'apprécie ce type d'initiative car elle permet à chacun d'établir un contact plus direct avec les

élus municipaux. Les habitants ont pu formuler des demandes qui ont globalement été prises en compte (amélioration de certains passages piétons, pose de barrières aux abords des carrefours, ...). Cependant, nous avons bien conscience du fait que toutes les remarques qui ont été notées ne peuvent pas forcément trouver une solution immédiate, soit parce qu'elles ne sont pas recevables, soit parce que la commune n'est pas habilitée à les mettre en œuvre.

Christian Petit, habitant du quartier Larue



villais

du budget d'investissement de la ville, dans la mesure où elles sont réalisables et conformes à l'intérêt général. À l'issue de ces rencontres sur le terrain, les habitants seront ensuite conviés à des réunions publiques : l'occasion de faire le bilan des premières problématiques soulevées et d'aborder l'avenir des différents quartiers par le biais des projets mis en œuvre dans la ville. Les travaux d'enfouissement des réseaux, la réhabilitation des Sorbiers, l'ouverture d'un nouveau relais-mairie ou la requalification du secteur Anatole France sont autant de sujets qui peuvent susciter des interrogations qui pourront trouver des réponses lors de ces réunions.

Léa Goutmann-Becker

Datés clefs

Programme des rencontres de quartier 2013

Quartier Bretagne

Mercredi 5 juin de 18h à 20h Itinéraire : départ à 18h à l'angle de la rue du Saut du Loup et de la rue Pierre Curie

Jeudi 6 juin de 18h à 20h

Itinéraire : départ à 18h place de la Libération

Samedi 8 juin de 10h à 13h

Itinéraire : départ à 10h à l'angle de la rue Petit Le Roy et de la rue du Père Mazurié

Lundi 17 juin à 19h30

Réunion publique à la Maison des associations (14, rue Élisée Reclus)

Quartier Sorbiers-Saussaie

Samedi 22 juin de 9h à 11h

Itinéraire : départ à 18h à l'angle de l'allée du

Jura et de la rue Paul Hochart

Samedi 22 juin de 14h à 16h Point de rencontre : Place Nelson Mandela

Itinéraire : départ à 18h à l'angle de la rue du

Jeudi 27 juin de 18h à 20h

Poitou et de la rue du Berry

Jeudi 4 juillet à 19h30

Réunion publique à la Maison pour tous (23, rue du Béarn)

Les rencontres de quartier dans les quartiers Centre, La Guinet et Larue auront lieu en septembre et octobre.

Pour retrouver le détail des itinéraires rendez-vous sur www.ville-chevilly-larue.fr

« Un moment de citoyenneté essentiel à la démocratie »



es rencontres de quartier sont des moments de citoyenneté essentiels à la démocratie locale. Durant ces temps d'échanges privilégiés, les Chevillais sont invités à participer à la vie de la commune

en faisant des propositions d'aménagement de proximité à l'échelle de leur quartier, mais aussi sur des enjeux plus généraux qui concernent la commune ou l'agglomération parisienne. Ces moments de rencontre des habitants avec leurs élus, le Maire et l'équipe municipale sont à préserver et à défendre à l'heure où la réforme des collectivités territoriales, actuellement en discussion, risquerait d'éloigner les citoyens des centres de décision. Cela montre combien les communes jouent un rôle fondamental pour faire vivre la démocratie locale en favorisant le dialogue direct avec les habitants.

Stéphanie Daumin,

maire-adjointe à la Vie des quartiers



Territoire du Grand Orly

Un colloque pour réfléchir et fédérer

Le colloque *Le Grand Orly, territoire d'intérêt métropolitain,* organisé par l'association des communes et communautés du Grand Orly le 22 mai, a réuni de nombreux élus et acteurs du territoire pour une journée riche en échanges.

e 22 mai, le salon de la mairie d'Orly a fait salle comble. Plus de deux cents élus, représentants des administrations communales, départementales et régionales, acteurs publics et privés locaux et métropolitains agissant dans les domaines de l'emploi, l'habitat, le développement territorial et économique ou les transports s'y sont réunis. Enjeu de la rencontre : fédérer tous les partenaires autour d'un projet cohérent de territoire du Grand Orly. Afin de réfléchir à un développement équilibré et durable de ce pôle, un atlas du Grand Orly a été présenté à l'assistance. Objectif : mettre en lumière les spécificités, la dynamique et les potentialités de ce territoire de vie afin de réfléchir à la meilleure manière de concilier l'existence de ses grands pôles d'emploi et d'attractivité avec un développement économique partagé par tous. L'aéroport d'Orly, le Marché d'intérêt national (Min) ou le parc d'activités Silic sont en effet autant d'atouts qui font du Grand Orly le deuxième pôle économique francilien après La Défense et un territoire stratégique pour le Grand Paris. Les réflexions menées durant cette journée d'échange ont essentiellement portées sur la nécessaire création de centres de formation, afin de permettre à la population d'accéder aux 140 000 emplois disponibles sur le territoire, ou sur

la thématique du logement et l'enjeu de favoriser la mixité sociale dans les quartiers. Le développement des transports en commun, destiné à faciliter les déplacements des 312 000 habitants du territoire, a également été largement évoqué. Alors que le Contrat de développement territorial (CDT) du Grand Orly, document de contractualisation entre l'État et les collectivités qui met en cohérence les orientations stratégiques et les grands projets d'aménagement (Cité de la gastronomie, pôle universitaire Nord Essonne, ...), est en cours d'élaboration, la question de l'intercommunalité a également été posée. Une question d'actualité puisque le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est actuellement en cours d'examen au Sénat et prévoit l'obligation pour les communes de la petite couronne de se mettre en intercommunalité. « Nous souhaitons construire un projet d'intercommunalité sur un territoire pertinent qui s'appuierait sur une perspective de développement cohérent et se ferait en concertation avec les habitants afin de répondre le mieux possible à leurs besoins » a conclu à ce propos Christian Hervy, président de l'association du Grand Orly.

L.G-B

L'association du Grand Orly, qu'est ce que c'est?

association des communes et communautés du Grand Orly, présidée par Christian Hervy, le Maire, a été créée fin 2011 et réunit 14 villes du Val-de-Marne et de l'Essonne riveraines de l'aéroport d'Orly (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Orly, Rungis, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Wissous

et la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne qui regroupe cinq communes). Son objectif est d'affirmer l'identité et l'intérêt métropolitain du territoire et de valoriser ses intérêts en matière de développement économique, d'emploi, d'aménagement du territoire, de transports et d'habitat.

Fête communale

Rendez-vous le 15 juin!

ême si la grisaille climatique venait à persister jusque là, ce qui n'est pas à souhaiter, la fête communale illuminera sans conteste, comme à son habitude, le ciel chevillais. Événement festif incontournable à la veille officielle de l'été, elle offrira à chacun des moments de partage, de bonne humeur et de détente. Après un réveil matin au sein des quartiers avec l'orchestre Jazz New Orléans et le départ des Boucles chevillaises, tous les grands

- 9h15 : Départ des Boucles chevillaises, place Mandela
- De 9h30-11h : Réveil matin dans les quartiers avec l'orchestre Jazz New Orléans
- 11h30 : Ouverture officielle de la fête communale
- 13h : Rassemblement du carnaval. Mené par les enfants des écoles élémentaires, il déambulera au son de la batucada dans la rue Édith Piaf, la rue Henri Dunant, les avenues Georges Brassens et Jacques Brel et la rue Petit Le Roy pour faire son entrée à 15h à la fête communal.
- 15h10 : Spectacle des enfants des centres de loisirs sur la petite scène.

rendez-vous habituels seront présents : le carnaval (aux couleurs cette année des villes avec lesquelles Chevilly-Larue est jumelée), les jeux au village des enfants, les stands associatifs et des services municipaux, le bal, le feu d'artifice, etc. Il faudra aussi compter sur quelques surprises. À noter que dès 12h chacun pourra aller se restaurer sur le stand de la restauration municipale. N'hésitez pas, suivez le programme!

- 16h: Présentation des délégations des villes jumelées aux associations et concert du groupe Keita sur la grande scène.
- 17h-18h: Animations déambulatoires par Les Elfes des tropiques et le duo accordéon-clarinette de la Winner Team.
- 17h15-18h30 : Initiation au basket acrobatique par Crazy Dunker sur la grande scène.
- 19h15 : Spectacle Eau d'étoiles sur la grande scène.
- 20h45-22h30 : Bal mis en musique par Jocelyn & Co au rythme des Caraïbes.

23h: Feu d'artifice



Nouveau défibrillateur

Moins de dix minutes pour agir

n nouveau défibrillateur automatique public a été installé dans la ville, qui en compte désormais sept. Celui-ci se trouve devant l'entrée de salle de sports Léo Lagrange, à proximité du terrain de boules. Les boulistes des deux clubs chevillais, La Boule chevillaise et La Saussaie pétanque, étaient conviés ce jour-là à assister à une démonstration de cet appareil. Pour l'occasion, étaient également présents Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-Santé, Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, et des agents du service des Sports et du service Action sociale. Sous la houlette de M. Samuel Katz, ils en ont appris l'usage, des plus simples. Parce qu'il faut moins de dix minutes pour sauver une vie, ce dernier leur a également expliqué les premiers gestes de secours à porter à une personne victime d'un malaise cardiaque (bouche à bouche, massage cardiaque, etc). Avec la pose de ce nouveau défibrillateur, la majorité des équipements sportifs ainsi que différents lieux stratégiques de la ville sont désormais équipés (le premier défibrillateur avait été posé en 2009). La commune devrait prochainement mettre en place un système de géo-localisation de ses défibrillateurs.



Emplacement des défibrillateurs automatiques :

- Salle Léo Lagrange 196, avenue de Stalingrad
- Foyer Gabriel Chauvet 15, rue Derichourg
- Gymnase Marcel Paul 1, rue Édith Piaf
- Parc des sports 2, allée du Stade
- Magasin Simply Place Mandela
- Boulangerie Festival 8, place de la Libération Une carte des emplacements des défibrillateurs est publiée sur le site internet de la ville, www.ville-chevilly-larue.fr rubrique « actualités ».

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 11 juin 2013

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2012 de la ville.
- Affectation du résultat 2012 du budget de la commune.
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2012 du budget annexe d'assainissement.
- Affectation du résultat 2012 du budget annexe d'assainissement.
- Approbation de la transformation de la société d'économie mixte Semhach en société publique locale.
- Fixation des tarifs municipaux de l'année scolaire 2013-2014.

- Approbation d'avenants aux conventions cadre de partenariat avec différentes associations.
- Approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Mission locale Bièvre Val-de-Marne.
- Approbation des règlements de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants.
- Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC du Triangle des Meuniers.
- Attributions de subventions exceptionnelles à différentes associations.

Commerce équitable

Rendez-vous au Conseil local du commerce équitable

C'était un engagement de l'Agenda 21 de la ville, le Conseil local du commerce équitable invite les Chevillais à débattre des actions à mener. Prochaine réunion le lundi 10 juin.

aire de Chevilly-Larue un territoire de commerce équitable », telle est l'ambition de la commune inscrite au chapitre « Développer l'économie sociale et solidaire sur le territoire » de l'axe 1 de l'Agenda 21 de la ville. Avec plusieurs associations présentes sur son territoire telles que le Pôle d'économie solidaire, l'épicerie solidaire Sol'Épi, la ferme du Saut du loup (ferme pédagogique) ou encore la coopérative d'activités Coopaname, Chevilly-Larue est déjà pionnière en matière de commerce équitable, de commerce éthique et d'économie solidaire. Son label « Territoires du commerce équitable », qui lui a été renouvelé

en novembre dernier pour une durée de trois ans, confirme d'ailleurs son engagement en faveur d'un commerce plus juste. C'est dans le cadre de ce dernier que la commune s'est engagée dans l'animation d'un Conseil local pour le commerce équitable, lieu d'échanges et de propositions en ce domaine. À l'initiative conjointe de la Municipalité et du Pôle d'économie solidaire, la prochaine réunion est prévue le 10 juin. Chacun est invité à venir débattre des actions à mener pour favoriser ce type de consommation. • G.K

• Réunion du Conseil local du commerce équitable le lundi 10 juin à 19h salle Léo Ferré.

Activités d'été

Demandez le programme!



ue faire cet été à Chevilly-Larue? Entre les Sorties des familles, la fête de la musique le 21 juin et les animations proposées par les services municipaux et les associations, il n'y aura que l'embarras du choix. Sans oublier Les Planches qui, du 16 juillet au 24 août, s'installeront dans le parc Petit Le Roy: entre des pique-niques partagés, des histoires les pieds dans l'herbe, des lotos intergénérationnels, du golf, des après-midi

danse, des soirées concert, des promenades à poney, des ateliers secourisme, du cinéma en plein air et autres moments de détente, il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, toutes les envies. À vous de concocter le programme qui vous ressemble!

 Retrouvez toutes les activités de la période estivale dans le supplément de l'été disponible dans cette édition du journal et sur www.ville-chevilly-larue.fr

Cérémonie de la citoyenneté

Un passeport pour l'âge adulte



7 est un moment fort en émotion celui où, pour la première fois de sa vie, on devient un citoyen. Passer de l'adolescence à l'âge adulte! Outre le fait que c'est une aventure qui commence, c'est aussi endosser de nouvelles responsabilités. Jeudi 25 avril, c'est de manière solennelle, et non moins festive, qu'une trentaine de jeunes venant tout

juste d'avoir 18 ans étaient accueillis au service municipal de la Jeunesse pour recevoir leur première carte d'électeur. Celle-ci leur a été remise personnellement par Christian Hervy, le Maire, accompagné des agents du service État civil-Élection et de plusieurs élus dont notamment Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, et André Deluchat, maire-adjoint déléguée à la Démocratie participative. « J'ai ma carte pour les prochaines élections, ce sera plus simple d'exercer mon droit de vote » a souligné Lydia. « C'est important de connaître ses droits et ses devoirs et de penser à l'avenir de son pays » a ajouté Maëlys. Tous étaient fiers d'avoir désormais leur « passeport » pour l'âge adulte.

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Un été dans les parcs voisins



h! qu'il fait bon, quand l'été vient, se laisser aller à quelque rêverie entre les arbres! Quelle chance, le Val-de-Marne compte 21 parcs départementaux et 4 parcs inter-



départementaux. Bien sûr les Chevillais connaissent en priorité le parc Petit Le Roy. Aux premiers vrais

rayons de soleil, c'est un bonheur que d'y flâner. Les animations y seront nombreuses cette été quand Les Planches s'y installeront. Les alentours de Chevilly-Larue comptent aussi d'autres lieux de villégiature. Les roses sont un peu tardives cette année à la Roseraie, mais elles seront d'ici peu des plus resplendissantes. Il fera bon alors y goûter un week-end de musiques du monde, avec Papiers d'Arménie le 8 juin à 17h et Stelios Petrakis Cretan Quartet le 9 juin à 15h. Le parc des Hautes-Bruyères de Villejuif domine les vallées de la Bièvre et de la Seine. On peut y découvrir une collection de plantes médicinales et un espace d'aventures archéologiques et profiter, au cœur d'un espace de loisirs et de détente, d'un jardin d'eau et d'aires de jeux. Et que dire du parc des Lilas à Vitry! Inattendu, déroutant, il intrigue; sans entrée formelle ni parcours imposé, composé d'une mosaïque de parcelles, c'est un lieu à explorer. Il accueillera la fête de l'âne (1er festival de musique et danses de village) le 23 juin de 14h à 23h30 et la fête des moissons le 25 août de 11h à 19h

- Parc Petit Le Roy, rue Petit Le Roy à Chevilly-Larue
- Roseraie du Val-de-Marne, rue Albert Watel
- à L'Haÿ-les-Roses
- Parc des Hautes-Bruyères, rue Édouard Vaillant à Villejuif
- Parc des Lilas, rue Paul Amangeot, avenue Lemerle Vetter, rue Julian Grimau à Vitry

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous
au 01 45 60 18 00.
Possibilité de laisser un
message pour que le Maire
vous rappelle.

premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65

Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances,
aux Transports collectifs et
à la Démocratie participative:
lundi de 17h à 19h
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 01
ou 01 45 60 18 06

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendezvous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant, maire-adjoint à l'Intercommunalité: sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action
pour le droit au logement,
aux Sports, à la Sécurité
et à la Prévention de
la délinquance : sur rendezvous au 01 45 60 18 89
(logement) ou au
01 46 86 35 63 (sports) ou
au 01 45 60 18 69 (sécurité et
prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Elisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Murielle Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendezvous au 01 45 60 18 01

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Jean-Jacques Bridey, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assembleenationale.fr. en actions

expressions des élu (e) s

Nora Lamraoui-Boudon maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

Grand Paris: intercommunalité et métropoles en vue ...



Le volet institutionnel du Grand Paris est en cours d'examen au Sénat. Au programme, l'obligation pour les communes de la petite couronne

de se mettre en intercommunalité. À Chevilly-Larue, nous sommes convaincus que les communes d'un même territoire peuvent être plus fortes ensemble pour prendre en mains certains sujets, comme par exemple un développement économique créateur d'emplois. C'est la raison pour laquelle nous avons très tôt coopéré avec les communes du Pôle d'Orly, à l'échelle d'un bassin d'emploi et de vie qui permet d'envisager des politiques publiques pertinentes. L'association des communes du Grand Orly a d'ailleurs tenu une initiative publique le 22 mai dernier qui montrait bien ces dynamiques de territoire. Reste à savoir si le Parlement acceptera d'abaisser les seuils de population envisagés. S'ils restent à 300 000 habitants, plus aucune construction territoriale logique n'est possible en Val-de-Marne, et on tombe dans une construction intercommunale artificielle, très éloignée des citoyens et des réalités de territoires.

Le projet de loi crée aussi une entité métropolitaine, « Grand Paris Métropole », constituée de Paris et de quelques représentants de la banlieue parisienne, qui englobe toute la petite couronne et une partie de la grande couronne. Là aussi, vos élus communistes et partenaires réaffirment leur volonté de travailler avec les autres élus franciliens aux enjeux qui dépassent nos territoires. Mais attention à ne pas créer un monstre administratif technocratique et opaque. Résoudre le problème du logement dans la métropole, ou encore de la transition énergétique, passe surtout par plus de moyens et une coopération renforcée entre les collectivités, et non par la création d'un nouvel échelon territorial. Et cela doit se faire dans le respect des communes et départements

Joseph Ramiasa > conseiller municipal, élu du groupe Socialiste de la majorité

Le co-développement une action à accélérer



Me consacrant à l'aide au développement au sein de la majorité municipale, je suis très sensible à ce volet de la politique. D'autant

plus que l'aide publique au développement est l'un des leviers qui offrent des perspectives aux 2,5 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2 dollars par jour. Mais, comme chacun sait, dans nos pays développés où nous connaissons aussi la pauvreté, il n'est pas bien vu de parler des autres. Toutefois, il ne faut pas se taire et cela ne masque nullement les problèmes à résoudre en France qui compte, selon l'Insee, 3,6 millions de personnes percevant le minimum social et 2 millions de travailleurs qui gagnent moins de 800€/mois. Le monde est un tout. Aucun pays ne peut vivre avec des œillères. Notre avenir dépend aussi de mécanismes mondiaux que la France tente de desserrer afin de ne pas être étranglée par des normes à simple valeur financière. Mais il dépend aussi de l'état de ce monde afin que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres se réduise par le haut et que les populations en soient les bénéficiaires. Ce que nous faisons d'excellente façon dans notre ville, à notre petit niveau, dans le cadre du jumelage et de la coopération décentralisée est un grain de sable, certes, mais un grain de sable qui change les conditions de vie des gens concernés et les encourage à aller de l'avant. Avec plus de 7 milliards d'habitants, la planète compte 22,4% de population sous le seuil de pauvreté. N'est-il pas temps que l'aide publique au développement (APD) fixée à 0,7% du Produit intérieur brut (PIB) par les pays membres du Fonds monétaire international (FMI) soit effective? La moyenne actuelle est de 0,31 % et la France s'engage immédiatement à passer de 0,41 à 0,46 %. Un premier pas à poursuivre . .

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo Faro, André Deluchat élus du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche

Retraite : qui osera servir le même plat ?

« Croit-on vraiment qu'il est possible de rétablir l'équilibre des régimes de retraite dans un contexte de chômage historique ? L'urgence, c'est l'emploi et ce devrait être la seule car de lui tout dépend, y compris l'avenir de notre modèle social ... Dans la foulée le gouvernement clôt d'autres débats dont l'ambition d'aligner la fiscalité du capital, très avantagée, sur celle du travail, très pénalisée » (Laurent Mauduit, journaliste à Marianne).

L'on ne peut pas être plus explicite sur la démangeaison qui atteint le gouvernement pour répondre, après l'accord national interprofessionnel, aux désidératas du Medef et de sa future ex-présidente. En effet, c'est cette dernière qui emboîte le pas de la commission européenne et dicte la voie au pouvoir. Prendre sa retraite ce n'est pas faire l'aumône, c'est plus qu'un droit c'est un dû. Prendre sa retraite pleine et entière quand on a toujours travaillé est déjà quasiment impossible à 60 ans avec l'augmentation des durées de cotisation actuelles à 41,5 ans. Prendre sa retraite pleine et entière quand l'on s'est retrouvé au chômage durant plusieurs mois ou années signifie que l'on approche plus de 65 ans que de 60 ans. Et avoir sa retraite pleine et entière quand on se retrouve jeté à la

rue comme un kleenex à partir de 55 ans c'est devenir allocataire du RSA à la retraite. Tous ces éléments de vie du quotidien sont-ils intégrés par les différents experts ou conseillers qui rédigent des rapports? Non, bien sûr que non. Seuls comptent les indicateurs froids et inhumains qui rassurent Bruxelles, la finance et Laurence Parisot. Comment penser que le changement de gouvernement qui condamnait ce constat hier puisse le faire sien aujourd'hui? Le quotidien Marianne n° 839 pose les bonnes questions. Créons les conditions pour qu'elles soient entendues.

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

Jean-Paul Homasson maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits

Vaccinations gratuites pour les Chevillais



Ces quelques lignes des élus permettent habituellement de commenter des faits actuels ou passés. Cette fois nous pouvons

anticiper et annoncer un projet de vaccinations gratuites pour les Chevillais. Pour cela, un service départemental a déjà été créé en 2008, financé par l'Agence régionale de santé, auquel adhèrent 28 communes du département. Quand? À partir du mois d'octobre, une séance par semaine le mercredi après-midi, de 14h à 18h. Où? Dans un local du SAMI. Par qui? Un médecin, assisté d'une secrétaire. Quels vaccins? Diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole, coqueluche, méningite et hépatite B. Sont actuellement exclus la grippe, les vaccins anti-pneumocoque, contre le cancer du col utérin et contre les maladies tropicales. Pour qui?Toute personne à partir de 6 ans, mais plus spécialement

pour celles en situation socialement vulnérable, souvent peu habituées à fréquenter les cabinets médicaux. Comment ? Sans rendez-vous et sans aucune vérification d'identité. Ce n'est pas une consultation médicale. Un carnet de vaccinations sera délivré. La diffusion de l'information sera faite via les services d'Action sociale et l'information municipale. Un bilan d'activité sera remis à la commune annuellement. Un plus pour les Chevillais.

Pascal Rioual > conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens

Mouvements sur l'intercommunalité



Le Sénat et l'Assemblée nationale vont travailler d'arrache-pied sur un texte qui va impacter fortement les villes de la petite couronne et donc notre

ville, Chevilly-Larue.

En janvier 2013, 98,3 % des communes et 92,1 % de la population française sont positionnés dans des Établissements publics de coopération intercommunale. L'impulsion fut donnée dès 2000 par Jean-Pierre Chevènement.

En région parisienne, deux stratégies : les villes qui se sont

réunies dès 2000 pour construire un projet de territoires, et celles qui depuis plus de 13 ans s'agitent sans effet.

Chevilly-Larue, pour des raisons partisanes, s'est positionnée sur l'option « ne rien faire » depuis les années 2000. C'est une erreur politique et stratégique.

Pour les Chevillais tout d'abord, car les services qui se sont développés sur les intercommunalités existantes depuis plus de 10 ans sont nombreux et ne profitent pas aux Chevillais : transports sur un territoire plus adaptés, accès aux services publics sur plusieurs villes, meilleure maîtrise des coûts des appels d'offre en raison d'un volume plus important, . . .

Pour l'avenir ensuite, car Chevilly-Larue, n'ayant pas intégré d'intercommunalité, va devoir dans les années à venir négocier son intégration imposée par la loi. Sa position de départ n'est pas glorieuse.

L'enjeu est, pour Chevilly-Larue, de se positionner sur un territoire de vie des Chevillais, pas de se réunir avec des villes de même couleur politique.

Affichons l'intégration au sein de l'agglomération du Val-de-Bièvre. Et dans un premier geste pour le quartier Sorbiers Saussaie, construisons par delà les mots, le dossier d'ANRU avec ce territoire.

Jean Franco Capirchio conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.

La France est en récession



Pour la première fois depuis 2009, la France est en récession. Tous les indicateurs économiques sont dans le rouge : le pouvoir d'achat des

ménages a plongé. C'est la conséquence **d'une hausse sans précédent de la pression fiscale.** La France n'a jamais compté autant de demandeurs d'emplois dans toute son histoire: plus de 3,2 millions de personnes sans aucune activité, et même plus de 5 millions de personnes si l'on prend en compte tous les inscrits à Pôle emploi.

Nos entreprises sont étranglées: tous les indicateurs qui permettent de mesurer leur santé sont en baisse et la production recule dans tous les secteurs. L'économie française est en récession, mais c'est surtout la gauche qui est en échec. Nous avions mis en place des mesures fortes pour la compétitivité, le gouvernement, dans son aveuglement idéologique, les a supprimées. En augmentant de 15 milliards les impôts sur le travail, tout lemonde a été touch é: les artisans, les commerçants, les PME, les grandes entreprises, les investisseurs, les

créateurs d'entreprises et même les petits autoentrepreneurs! Nous ne sommes pas condamnés au déclin. Les Français ne doivent pas perdre courage, ils sont la réponse à la crise: **Il faut que le gouvernement change de politique** en allégeant les charges, les impôts et les normes pour libérer la croissance, en donnant à chacun la possibilité de travailler plus pour créer de l'activité, en réduisant la dépense publique pour contenir la dette, en formant mieux les demandeurs d'emploi et en développant l'apprentissage pour lutter contre le chômage. 27 tribunes

Hommage à Mimi Barthélémy Il était une dernière fois ...

La conteuse haïtienne Mimi Barthélémy s'est éteinte samedi 27 avril à quelques jours de ses 74 ans. Le dimanche 9 juin au théâtre André Malraux un hommage sera rendu à cette grande dame de l'oralité dont les récits sont intimement liés à l'histoire de la Maison du Conte.

imi Barthélémy s'en est allée loin d'ici, « au pays sans chapeau » comme disent les Haïtiens, elle qui portait si bien les siens. Sa voix profonde et chaleureuse, et son inoubliable sourire, se sont éteints un samedi matin, quand le cœur s'est arrêté. Mimi Barthélémy ne montera plus sur scène. La chose semble à peine croyable tant cette grande dame, puissante, flamboyante, n'avait de cesse de toujours et toujours faire entendre ses mots. Des mots ciselés de créole et de français, forgés dans une langue qui ferraillait; conteuse, chanteuse, écrivaine, femme engagée pour la cause haïtienne et contre toutes les injustices, elle avait la force des êtres sensibles à tout ce qui touche à la dignité du monde. « Tout était entier chez elle, sans jamais de cynisme ni d'usure », témoigne, très émue, la conteuse et amie proche Praline Gay-Para. « Elle était solaire, sincère et extravagante. Elle était engagée aussi, mais pas que au sens politique ; elle jouait de tout son être ». Fille de la bourgeoisie haïtienne, elle était venue en France suivre des études universitaires supérieures. C'est à Paris, au contact d'autres étudiants haïtiens d'une condition différente de la sienne, qu'elle a pris

conscience de la richesse d'Haïti, richesse poétique, culturelle, ... C'est au Sri Lanka, au Maghreb, en Amérique latine, éloignée de son île, qu'elle a senti Haïti couler dans ses veines. « Elle a commencé à se nourrir de cela. Comme un arbre plonge ses racines, elle puisait dans sa source ». Elle en exhumait toutes les fêlures du passé, les siècles d'esclavage et le tremblement de terre de 2010.

« Honneur et respect, messieurs dames la société »

2010, on s'en souvient, le séisme, un pays dévasté, et Mimi Barthélémy présente lors de la soirée de solidarité organisée à Chevilly-Larue. Se sont nouées alors des relations fortes entre la ville et Haïti, notamment via la médiathèque, où elle est venue jouer régulièrement. Mais l'histoire entre Chevilly-Larue et Mimi Barthélémy est bien plus ancienne. Elle est née en 1996 quand Mimi Barthélémy était venue en résidence au Centre culturel. Elle y avait créé son spectacle *Tendez, chantez l'amour* ainsi que *Les 1001 nuits du conte*. C'était Mimi la douce face à deux collégiennes de Chevilly-Larue d'origine

Danse, musique

Inscriptions au conservatoire



nvie d'apprendre à jouer d'un instrument ou de se mettre à la danse? Les inscriptions des nouveaux élèves aux conservatoires de danse et de musique se dérouleront du lundi 17 juin au vendredi 21 juin de 14h à 19h au secrétariat du conservatoire municipal de musique et de danse. Les cours sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans aussi bien qu'aux adultes. Quant aux disciplines enseignées, elles sont nombreuses et varient selon les classes d'âge : éveil musical, chorales enfantines, chœur d'adolescents et jeunes adultes, chorale et groupe vocal, ensembles, orchestres, accordéon, alto, basse électrique, basson, batterie,

chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec et traversière, guitare classique et électrique, hautbois, piano, percussions, saxophone, synthétiseurs et musiques actuelles, trombone, trompette, tuba, viole de gambe, violon et violoncelle. Côté danse, chacun(e) pourra s'essayer aux danses classique, contemporaine, modern'jazz ou de salon. Les férus de peinture ou de sculpture pourront pour leur part se réinscrire à la Maison des arts plastiques en septembre.

▶ Conservatoire de danse et de musique – 102, avenue Général de Gaulle (01 56 70 42 45)

haïtienne, leur redonnant le goût de la vie et de la parole grâce à une simple comptine créole. C'était Mimi l'effrontée lors d'une racontée au séminaire, signifiant aux Pères qu'elle refusait de leur narrer une histoire aux termes un peu trop familiers sous prétexte qu'en Haïti c'étaient eux qui avaient instruit les enfants et leur avaient appris à ne pas dire de gros mots! « Il faut relier la voix de Mimi Barthélémy à l'histoire du conte à Chevilly-Larue », raconte Michel Jolivet, directeur du théâtre André Malraux et de la Maison du Conte. « Elle fait partie de ces voix voyageuses qui, de par le monde, ont été le porte-parole de la Maison du Conte, ces voix sans qui, si elles n'avaient pas été là, il n'y aurait jamais eu cette complicité incroyable entre la ville et le conte. Elles ont semé ce projet, nous n'en étions que les jardiniers ». Mimi Barthélémy avait un don, celui de faire fleurir des sourires par sa simple générosité. Alors, comme elle le disait si bien en ouverture de ses spectacles, pour celle qui s'en est allé en laissant en sa Maison du Conte une trace qui ne s'effacera pas, « Honneur et respect, messieurs dames la société ».

Géraldine Kornblum

- Soirée hommage à Mimi Barthélémy dimanche 9 juin au théâtre André Malraux (01 41 80 69 69) :
- 17h : Des histoires, des chansons, de la musique pour Mimi Barthélémy.
- 18h15 : Proiection du film documentaire de Roland Moreau « Mimi Barthélémy, la voix de la conteuse ».

Entrée libre. Les dons seront les bienvenus, pour deux associations soutenues par Mimi Barthélémy, Haïti Futur (www.haitifutur.com – 28, place Jeanne D'Arc Paris 13e) et Haïti Action Artistes (www.haitiactionartistes.org - 4, square Bolivar Paris 19^e).



Lors de la veillée funèbre en hommage à Mimi Barthélémy le jeudi 2 mai à l'église Saint-Bernard (Paris 18e), la foule était très nombreuse. Aux côtés de ses enfants, petits-enfants, frères et amis, de nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, Christian Hervy, le Maire, Michel Jolivet, directeur du théâtre André Malraux et co-directeur de la Maison du Conte, et Abbi Patrix, co-directeur de la Maison du Conte.

Médiathèque

Une soirée particulière

tout âge on est artiste. La preuve? Venez donc voir les créations des enfants, des jeunes et des adultes réalisées au fil de l'année et de différents ateliers dans diverses structures de la commune autour du thème « la ville dans tous ses états : regards croisés ». Elles seront exposées le temps d'une soirée, à la médiathèque, le samedi 22 juin. Ainsi on pourra admirer les œuvres plastiques réalisées par dix classes de maternelle autour de l'univers de l'auteur-illustratrice Anne Herbauts avec le soutien de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Au terme des ateliers d'écriture animés par l'auteur Karim Madani organisés par la médiathèque, les élèves

d'une classe de CM1 de l'école Paul Bert B et des enfants de CE2 du centre de loisirs présenteront leur roman-photo tandis que les jeunes du SMJ diffuseront leur court métrage. Les journalistes en herbe de l'école Pierre et Marie Curie présenteront un journal télévisé. Les enfants et adultes de l'atelier poterie de la Maison pour tous exposeront des maisons imaginées. Enfin, les apprenants des cours de langue française proposeront des jeux de langues et de proverbes élaborés avec la conteuse Praline Gay-Para.

Soirée retour sur une année d'ateliers, samedi 22 juin à 18h à la médiathèque. Entrée libre, tout public.

decouvertes culture

Les ID'Lire!

Chaque année les bibliothécaires proposent des sélections de livres à différentes classes de collège qu'ils rencontrent trois fois par an, avec leurs professeurs de français et leur documentaliste. Ces rencontres permettent de beaux échanges autour de la littérature de jeunesse. Voici, parmi les titres présentés cette année, les livres élus par les élèves du collège Liberté. Nous espérons qu'ils vous plairont aussi!

Le choix des 6° 2

Mohamed Ali champion du monde

Jonah Winter, François Roca Éd. Albin Michel jeunesse, 2008



n très beau livre retraçant le parcours d'un personnage hors du commun :

Mohamed Ali, né Cassius Clay, « *le plus grand boxeur du monde »* comme il s'était baptisé lui-même. Un destin extraordinaire pour un

jeune afro-américain fier, fort et combatif, qui voulait être le lien entre l'Afrique et l'Amérique.

Babyfaces

Marie Desplechin Éd. L'Ecole des Loisirs, coll° Neuf, 2010



ejma est une solitaire. Elle n'aime personne et personne ne l'aime, sauf peut-être Freddy, qui est le seul à qui elle adresse la parole. Et Isidore, le vigile du supermarché, qui croit en elle. Lorsque les enfants du quartier apprennent qu'une école de catch va ouvrir ses portes, les filles comme les

garçons n'arrêtent plus de se battre en se prenant pour des catcheurs professionnels. Mais un grave accident survient et on accuse Nejma, sans preuve. C'est la coupable idéale. Heureusement, Isidore et Freddy veillent sur elle...

Le choix des 6^e 3

Strom – Le collectionneur (tome 1)

Emmanuelle et Benoît de Saint-Chamas - Éd. Nathan, 2010



es jumeaux Raphaël et Raphaëlle vivent avec leur parrain, qui est un étrange personnage. Chevalier de l'Insolite, il œuvre dans les sous-sols du Louvre avec les autres membres d'une confrérie secrète, internationale et millénaire. Lévitation, télépathie, transformation, les membres de la confrérie développent toutes sortes de pouvoirs et enquêtent sur ce qui a trait au surnaturel. À 12 ans, les jumeaux entrent

comme élèves à la confrérie et traquent un étrange et inquiétant collectionneur (tomes 1, 2 et 3 disponibles à la médiathèque).

Cascades et gaufres à gogo

Maria Parr – Éd. Thierry Magnier, 2009



9 ans, Trille et Léna sont les meilleurs amis du monde. Rien ne saurait les séparer. Léna invente les pires sottises, peste contre le monde entier. Trille accompagne son amie dans ses projets les plus fantasques et supporte ses humeurs colériques. Les catastrophes s'enchaînent au grand dam des adultes, pour le plus grand bonheur des enfants. Mais un jour, Léna doit quitter Knert-Mathilde et donc Trille. Ils vont connaître alors leur premier

vrai chagrin. Et si vivre l'un sans l'autre était impossible ? Comment se retrouver ?

Une page, une gaufre, une bêtise, une page, une bêtise, une gaufre ! Un roman où l'on passe du rire aux larmes, de joie comme de tristesse, plein de tendresse et qui fait chaud au cœur !

Le choix de la classe d'accueil

Uma la petite déesse

Fred Bernard et François Roca – Éd. Albin Michel Jeunesse, 2006



n Inde, la fillette Uma, devenue la nouvelle déesse, va devoir consoler le roi sans mot dire et bénir les habitants. Mais un jour, face à l'attaque d'une armée de démons, elle doit quitter la cité et gagne le palais fortifié du maharadjah voisin. La guerre s'étend et Uma doit encore fuir. Elle découvre le pays, s'émeut de la beauté du monde et retrouve la joie de vivre avec sa famille...

Madame de Bourbon, une princesse emprisonnée au monastère de La Saussaye

Le vingt her fullet mility feat Congruence

froit C about from file Legitime & philippe

Joseph Labour of Commenced an farmed & La

fine en Sa main et de chavie Colombe

gendren son agoute ne du vingt un besprelant

gendren non sean Regnault Cure Maitre

est arts en La faculte, de pravis, La chavoine

son enterse Serimdime en are

Gabrielle Hennor De, Bourbon

Gabrielle Hennor De, Bourbon

Boytest De Nortagn South de Serime

Boytest De Nortagn South de Serime

De paris fornier De Montagny Du Rieux.

milipperasse Megnault Cure

milipperasse Megnault Cure

De 1742 à sa mort en 1760, la terrible abbesse de Saint-Antoine a été reléguée au monastère de La Saussaye à Chevilly-Larue par son cousin le roi Louis XV.

arie Anne Gabrielle Éléonore de Bourbon-Condé naît au château de Versailles le 22 décembre 1690. Aînée d'une fratrie de neuf enfants, « princesse du sang », elle se rattache à la famille royale par ses deux parents. Sa mère, Louise Françoise de Bourbon, est une fille naturelle légitimée de Louis XIV et de la marquise de Montespan; en 1685, « Mademoiselle de Nantes » a presque 12 ans lorsque le roi l'oblige à épouser un cousin âgé de cinq ans de plus qu'elle réputé pour sa laideur et sa méchanceté, le duc Louis III de Bourbon-Condé, petit-fils du Grand Condé et descendant d'un cousin germain du roi Henri IV. Le duc délaisse longtemps sa jeune épouse, préférant fréquenter des prostituées ; la duchesse se console un temps auprès d'un cousin, le prince de Conti, qui serait le père biologique de sa fille aînée. Le portrait physique et moral de celle-ci n'est pas à son avantage : « contrefaite de corps et d'esprit », c'est-à-dire bossue et perturbée psychiquement, encline à la méchanceté et à la cruauté. En mai 1706, ses parents la font entrer à 15 ans et demi dans la grande abbaye réputée de Fontevraud, en Anjou, dont l'abbesse est une cousine germaine de sa mère. Elle prononce ses vœux un an après, à l'âge de 16 ans et demi. Elle échoue à devenir coadjutrice (adjointe) de l'abbesse, celle-ci s'y opposant, la connaissant bien. En octobre 1719, le roi la nomme abbesse de l'abbaye de Maubuisson près de Pontoise, mais elle refuse, trouvant ce couvent indigne d'elle, et reçoit une rente importante en compensation. Elle rejoint l'abbaye du Val-de-Grâce à Paris, au grand dam de ses consœurs subissant sa méchanceté.

Le 9 mai 1723, le roi la nomme abbesse de l'abbaye de Saint-Antoine à Paris, mais elle diffère sa prise de possession jusqu'en fin 1728. Elle mène dès lors la vie très dure aux Sœurs de Saint-Antoine et dissipe les biens du couvent. À Pâques 1740, elle fait tant jeûner les religieuses que celles-ci, affamées, sonnent le tocsin pour appeler le voisinage à l'aide pour avoir à manger. Les plaintes s'accumulent contre Madame de Bourbon, mais elle fait fi des remontrances, se sentant protégée par son rang. Finalement, Louis XV doit intervenir

en personne au printemps 1742 pour mettre fin aux exactions de sa cousine. Il fait chercher un lieu de relégation dans les environs de Paris et le choix se porte sur le monastère Notre-Dame de La Saussaye près de Villejuif (dans l'actuelle commune de Chevilly-Larue à l'emplacement du centre de recherches de L'Oréal). L'arrestation de l'abbesse de Saint-Antoine a lieu sur ordre du roi le 21 avril et ne se fait pas sans difficulté, Madame de Bourbon s'enfermant dans ses appartements et menaçant de se mettre toute nue si la porte en était enfoncée. Après plusieurs heures de pourparlers pour éviter le scandale, elle accepte de monter dans le carrosse qui l'amène dûment escortée, dans l'après-midi, au monastère de La Saussaye, où elle est assignée à demeure. Il lui est affecté un petit appartement au premier étage avec vue sur la campagne et le jardin, où elle est bientôt confortablement installée ; deux sœurs de Saint-Antoine sont mises à son service. Elle bénéficie de rentes et d'une certaine liberté, mais sans pouvoir quitter le couvent. Lassée de sa réclusion, elle fait une tentative d'évasion en avril 1750, en soudoyant le jardinier, pour qu'il la fasse sortir cachée dans sa hotte sous des choux. Inquiet des conséquences, celui-ci dévoile le projet à l'abbesse de La Saussaye. Celle-ci lui promet son pardon et lui demande de faire ce qui était convenu avec Madame de Bourbon; elle est cachée dans la hotte quand l'abbesse de la Saussaye survient et ordonne au jardinier de vider sa charge devant elle, à la confusion de Madame de Bourbon qui apparaît au milieu des choux. Menacée d'être murée chez elle, celle-ci ne fera plus parler d'elle jusqu'à son décès au monastère de La Saussaye le 28 août 1760 dans sa 69^e année. Restée jusqu'à sa mort abbesse en titre de l'abbaye de Saint-Antoine à Paris, elle y est inhumée le 3 septembre avec les honneurs dus à son rang ; le roi et la Cour prennent le deuil pour 12 jours. L'inventaire après son décès a lieu au couvent de La Saussaye du 30 août au 4 septembre 1760. Il révèle de considérables économies en espèces, des actions de la Compagnie des Indes, beaucoup de riches meubles, vaisselle, argenterie et bijoux, mais très peu d'objets religieux.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Le seul document mentionnant Madame de Bourbon dans les archives municipales de Chevilly-Larue est l'acte de baptême du 23 juillet 1753 du fils d'un laboureur de Larue, dont elle est la marraine.

Football

Grand succès pour le tournoi!

En invitant 64 équipes, soit 656 enfants, les 8 et 9 mai dernier au parc des sports, la section football avait vu les choses en grand. Dans une très belle ambiance malgré un temps capricieux, il n'y a finalement qu'une chose à retenir : l'Élan sait recevoir !

Si les organisateurs ont fait les choses en grand lors du tournoi, les jeunes footballeurs chevillais en rouge et or ont âprement défendu leurs couleurs sur le terrain.



ari réussi! Chevilly-Larue souhaitait s'inscrire parmi les rendez-vous incontournables de la saison footballistique des jeunes pousses. C'est désormais chose faite grâce au formidable succès du tournoi organisé par la section de l'Élan, les 8 et 9 mai derniers. Et de fait les retours des clubs extérieurs venus sur le terrain chevillais ont été très positifs, de même que ceux des Chevillais. De l'avis même de Daniel Dumaine, vice-président de l'Élan, et de Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports « il faut reconnaitre l'excellent travail des organisateurs et les en remercier ». Ce à quoi Thierry Boisseau, l'un desdits organisateurs, de répondre : « On avait déjà un savoir-faire. On espère maintenant

voir ce tournoi se perpétuer, voire s'étendre ». L'ambition est grande puisqu'étaient déjà présentes 64 équipes pour un total de 656 footballeurs. « Chaque formation a disputé sept matchs répartis sur quatre terrains », soit 224 confrontations par jour. Une organisation exceptionnelle rendue possible grâce également au nouveau terrain synthétique.

Médaille et coupe pour tout le monde

Même la pluie du mercredi n'a pas ralenti la cadence. Le public nombreux pouvait s'abriter pour encourager des équipes venues de toute l'Île-de-France. Certains jeunes footballeurs venaient même d'Allemagne puisque chez les moins de 13 ans, même l'équipe de Hochdorf était là. Les joueurs de la ville jumelée avec Chevilly-Larue depuis 1978 ont d'ailleurs remporté le prix du fairplay. Au niveau des résultats, c'est le club d'Antony qui s'en sort le mieux avec notamment la finale des moins de 7 ans remportée aux penaltys face à ... Chevilly-Larue. Victorieux ou non, chacun est de toute façon reparti avec une médaille et une coupe, remises par Christian Nourry. Une conclusion joyeuse pour un week-end qui le fut tout autant. ●

Antoine Ginekis

Boucles chevillaises

Votre samedi 15 est bouclé!

Si le printemps a ses hirondelles, l'été chevillais possède ses Boucles. La course traditionnelle se tiendra le samedi 15 juin, à partir de 9h15. Ou l'occasion de participer à une course conviviale pour les amateurs comme pour les habitués.



ou 10 kilomètres ? Courir ou marcher ? En solo ou en duo ? Autant de questions à trancher avant de se lancer dans les traditionnelles Boucles chevillaises organisées par le service des Sports. Une course à pied où les athlètes côtoient les amateurs dans un esprit jovial et où la bonne humeur prime sur l'esprit de compétition. Les marcheurs lanceront les festivités, avalant l'asphalte dès 9h15 depuis la place Nelson Mandela. Ensuite, le convoi mêlera l'ensemble des concurrents coureurs.

Si l'an dernier ce sont près de 200 participants qui ont réalisé le tour de Chevilly-Larue en baskets, les organisateurs en espèrent davantage encore cette saison.

Ouvert à tous dès 14 ans

Dès 14 ans, les Boucles vous sont ouvertes et ne nécessitent qu'une licence sportive ou un certificat médical. Un short et une bonne dose de motivation ne paraissent pas superflus non plus. On n'attend plus que vous! • A.G

 Inscriptions aux Boucles chevillaises sur le site de la ville (http://www.ville-chevilly-larue.fr) ou au service municipal des Sports, 56, avenue Roosevelt (01 46 86 35 63).

Tarifs: entre 5 et 8€ selon la distance choisie.

Athlétisme

Les collégiens ont couru contre la faim

Vendredi 17 mai dernier, les collégiens de la commune ont participé à la Course contre la Faim. Une initiative nationale portée par l'association Action contre la faim dont le but visait à récolter un maximum de fonds pour les pays en voie de développement.

e la 6º à la 4º, tous les élèves du collège Liberté étaient réunis au parc Petit Le Roy vendredi 17 mai pour une course de 30 minutes un peu particulière. Il s'agissait en fait de la partie visible de cet iceberg solidaire : « C'est un projet en trois temps. La première étape consistait pour les élèves à trouver un maximum de sponsors », explique Guillaume Tortey, professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) du collège Liberté. Ces derniers indiquaient ensuite la somme dont ils feraient don à l'association, pour chaque tour, d'une distance de 700 mètres environ, parcouru par leur poulain. « C'est le même principe que l'an dernier où nous avions récolté près de 4 000 € ».

Jean Moulin se joint à l'action

Une belle somme qui aidera ceux qui en ont le plus besoin. Une récompense pour les collégiens qui ont montré de l'entrain le jour J, certains terminant la demi-heure avec neuf tours de parc au compteur! « Il faut encore récolter la totalité des dons mais nous



sommes satisfaits de l'investissement des enfants », confirme l'enseignant. Si le collège Liberté participait à l'initiative pour la troisième année de suite, le collège Jean Moulin vient d'intégrer le projet. Pour l'occasion, les collégiens de cet établissement ont, eux, réalisé leurs efforts au sein même de leur cour de récréation. • A.G

Multisports pour tous

Tous aux Élanpiades!

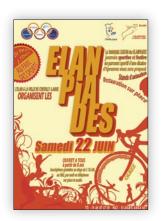
Une bonne dose de bonne humeur, un zest d'amour de l'effort et une envie de partager les valeurs sportives chères à l'Élan. Voilà tout ce qu'il vous faut pour participer aux Élanpiades, samedi 22 juin. Venez nombreux !

essayer aux lancers francs, tenter un coup franc, toucher le cœur de cible, ...
À moins que vous ne préfériez un joli smash en haute altitude ou tenter le revers lifté à l'espagnole! Les Élanpiades représentent une merveilleuse occasion d'essayer et de découvrir de multiples pratiques sportives. Dans un esprit collégial et amical, le but est avant tout de se faire plaisir. « Chaque section a pensé à des jeux accessibles à tout le monde. Il s'agit surtout de s'amuser », confirme Pierre Arcelin, membre actif de l'organisation et archer émérite. Chaque section proposera également un mini-quizz de trois questions sur sa discipline pour faire aussi carburer les méninges.

Plus on est ...

Un programme exhaustif où chacun peut y trouver son plaisir. Ce sont ainsi huit sports –le tir à l'arc, le volleyball, l'athlétisme, le badminton, le tennis de table, le basketball, le rugby et le tennis—qui seront proposés à toutes les équipes formées d'un minimum de six personnes. Ouvertes à tous, les Élanpiades donnent rendez-vous à un maximum de monde, au parc des sports à partir de 9h, pour terminer la saison sportive tous ensemble. • A.G

 Les Élanpiades auront lieu le samedi 22 juin de 9h30 à 19h au parc des sports. Inscriptions auprès de l'Élan, 56, avenue Roosevelt (01 46 87 07 81) ou auprès des responsables des sections sportives.



Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 juin

Lebon 108, rue de Chevilly L'Haÿ-les-Roses 01 46 87 70 56

Dimanche 16 juin

Bonodeau 51, avenue du Parc des sports 01 42 37 43 31

Dimanche 23 juin

Tschenn 18, rue Henri Thirard L'Haÿ-les-Roses 01 46 64 49 39

Dimanche 30 juin Meguader 16, rue du Poitou Chevilly-Larue 01 46 87 42 69

Dimanche 7 juillet

Razafindrasoa 155, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses 01 46 86 55 94

Douriez 7, place du marché 01 48 53 83 02

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : http://www.villechevilly-larue.fr/
> Rubrique Infos les plus demandées

> Pharmacies de

garde

État civil

Du 1er au 31 Mars 2013

Naissances

- Shaïma Abdelhamid
- · Loujayn Ayed
- Zakaria Beleghdech
- Dina Ben Said
- Jordan Dare
- Enzo Delpierre • Mohamed Diawara
- Elouan Garot
- Danilo Grodzic
- Enayah Kharabat
- Mamoudou Konaté
- · Lina Marcelin
- Inaée Pelon
- Maxence Raoult
- Mahaut Rolin
- · Ibrahim Tayebi
- Livio Torchy
- Lucie Zhou

- **Mariages** • Sabrina Amrouche
- et Reda Obbad
- Sylvie Guyard et Hervé Houssier
- Lydia Domnesques et Jean-Paul Jamin
- Émilie Petit et Thomas Dessalles

Décès

- Suzanne Rousseau
- Pascale Emile
- Philippe Le Mer
- Michel Nicard
- André Le Gac
- Alain Desmots-Laveuve
- Antoine Soucé Joseph
- Mireille Boitel
- M^{me} Soucé Joseph

Médecins de garde

96, avenue du Général de Gaulle

(1, rue de Verdun) 94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Fresnes

UNE URGENCE MÉDICALE?

du lundi au vendredi de 20h à minuit.

le samedi de 16h à minuit.

le dimanche et jours fériés

COMPOSEZ LE

de 8h à minuit.

Chevilly-Larue

le service

d'accueil

médical initial

vous accueille

HY

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88. avenue du Général de Gaulle

lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

mardi de 13h30 à 18h30

vendredi de 8h45 à 12h

et de 13h30 à 17h

samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Caisse d'allocations familiales Aide au logement

Étudiants, vous recevez une aide au logement ? Pour continuer à la percevoir, vous devez indiquer à la Caisse d'allocations familiales (Caf) si vous conservez votre logement pendant les vacances d'été avant le 20 juillet. Si vous quittez le logement ou en l'absence de réponse, vos droits à l'allocation logement seront suspendus. Si vous changez de logement à la rentrée, vous devez faire une nouvelle demande d'allocation logement.

RDV sur www.caf.fr/ Mon compte

Prenez RDV avec la Caf du Val-de-Marne sur internet!

Afin d'optimiser les conditions d'accueil de son public, la Caisse d'allocation familiales (Caf) du Val-de-Marne a mis en place un dispositif d'accueil sur rendez-vous dans ses agences. Jusqu'à présent la prise de rendez-vous s'effectuait via un numéro vert dédié. Les allocataires ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous en agence directement sur le site de la Caf. Accessible 24h/24 et 7j/7, ce service en ligne leur permet, de chez eux, une prise de rendez-vous rapide en toute autonomie.

RDV sur www.caf.fr (Ma Caf/ Contacter ma Caf/ Prendre un rendez-vous).

En cas de non accès à Internet : 0810 25 94 10 (du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h à 16h15)

Jusqu'au 13 juillet

Enquête sur les conditions de vie des ménages

L'institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le thème des ressources et des conditions de vie des ménages. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui

Secteur 1: 5 juin/3 juillet 2013

Secteur 2: 19 juin 2013

DÉCHETS RECYCLA

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A: tous les mardis Secteur 2 & 3B: tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A

Les mercredis 12 et 26 juin

Secteur 2 & 3B:

Les mercredi 5, 19 juin et 3 juillet

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 18 44. Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en télé-chargement sur: www.ville-chevilly-larue.fr - rubrique

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal de l'Action sociale propose aux personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-contre. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 54

À renvoyer ou à déposer au service municipal de l'Action sociale (secteur Retraités-Santé-Handicap) 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue Cedex

Je souhaite être intégré(é) au dispositif été 2013 en cas de déclenchement de l'alerte canicule:

Dránom

NUIII:	riciiviii:				
Adresse :					
_					
Étage :	Code d'entrée :	Âge :			
Téléphone :					

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

Un(e) rédacteur pour le service Action sociale/logement ;

un(e) assistant(e) administratif et financier au service Jeunesse ;

un(e) directeur(trice) de l'école municipale d'arts plastiques ;

un(e) agent d'entretien des espaces verts ;

un(e) gestionnaire d'applications métiers ;

un(e) ambassadeur(drice) du tri ;

un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et des fluides ;

un(e) cuisinier(ière) ;

un(e) un chef de production;

un(e) un responsable Hygiène des locaux/Logistique/Régie bâtiment.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire — 88, avenue du Général de Gaulle — 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.

Prenez rendez-vous au pôle Jeunes adultes au service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers échangés avec l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir!

Nouvelle législation

Suppression des autorisations de sortie de territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents ont été supprimées. Un mineur français peut désormais franchir les frontières muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union européenne par exemple). Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés sur l'espace dédié du ministère des Affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »). Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

Titres d'identité

Demandes de cartes d'identité ou de passeports

Les vacances d'été approchant à grand pas, nombreux sont les Chevillais à souhaiter acquérir ou renouveler leur passeport ou leur carte d'identité. Mais attention, à mesure que ces dernières se rapprochent, les délais de délivrance de ces documents s'allongent! Rappelons par ailleurs que les services municipaux ne sont plus en mesure de prendre en charge les demandes de passeport, suite à un arrêté du ministère de l'Intérieur du 24 avril 2009 par lequel le département du Val-de-Marne est passé au passeport biométrique. En effet, Chevilly-Larue ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission de ces demandes, les Chevillais sont invités à s'adresser aux mairies équipées du matériel adéquat, dont Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport et effectuer une demande de carte d'identité auprès du service État civil-Élections de la ville.

Il est possible de remplir en ligne une demande de passeport sur www.vosdroits.service-public.fr et de l'imprimer afin de gagner du temps au moment du dépôt de la demande.

Renseignements au service État civil-Élections : 01 79 61 63 03

Permanences impôts

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.

(4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses - 01 49 08 88 03).

Une assistante sociale à votre service

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

Tous les samedis de 9h à 10h

Permanences du correspondant du parquet

- Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- Sur RV les 1er et 5e mercredis de 9h à 12h30
- Espace commun des solidarités 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

La Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du $7^{\rm e}$ mois de grossesse.

- Chaque 2º mardi du mois à 17h.
- Espace commun des Solidarités 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1° et 3° lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- Permanences les 2º et 4º jeudis du mois.
- Maison pour tous 23, rue du Béarn.
- Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr

avie pratique